



## Sommet sur le monde du travail

### Table ronde

Genève, jeudi 11 juin 2015

Modératrice: M<sup>me</sup> Yueh

#### LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LE MONDE DU TRAVAIL

M<sup>me</sup> Ieva Jaunzeme, Présidente de la 104<sup>e</sup> session de la Conférence, a souhaité la bienvenue aux délégués et aux participants au Sommet sur le monde du travail et a présenté brièvement le programme de la journée, en précisant que la matinée serait consacrée à une table ronde interactive ayant pour thème: «Le changement climatique et le monde du travail».

Le Secrétaire général a souhaité la bienvenue aux délégués et aux participants et expliqué que le thème de cette table ronde était tout à fait d'actualité puisque les objectifs de développement durable devaient être adoptés en septembre et qu'un accord universel sur le climat mondial devrait normalement être adopté à Paris, en décembre.

Il a rappelé qu'une résolution et une série de conclusions concernant le développement durable, le travail décent et les emplois verts ont été adoptées en 2013, lors de la 102<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail. Ces textes définissent un cadre d'action destiné à guider les pays sur la voie d'une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables, dans lequel les acteurs du monde du travail ont un rôle actif à jouer. Les répercussions des changements climatiques sur le marché du travail et le passage à des sociétés à faible émission de carbone et économes en ressources détermineront le mandat et le rôle de l'Organisation au cours de son deuxième siècle d'existence.

Parallèlement, le monde du travail peut apporter bien des réponses aux problèmes posés par les changements climatiques dans des domaines clés de l'économie, par exemple sous la forme de nouvelles compétences, de nouvelles pratiques, de solutions visant à rendre les entreprises plus vertes et de nouvelles entreprises durables dans les secteurs émergents de l'économie verte. Selon le BIT, une économie verte à faible émission de carbone pourrait créer jusqu'à 60 millions de nouveaux emplois dans des secteurs clés tels que l'énergie, la construction, le transport et l'agriculture.

Le Secrétaire général a affirmé que l'adoption de politiques appropriées permettrait de surmonter les difficultés et de saisir les opportunités. Il a souligné qu'il était urgent d'agir car l'inaction d'aujourd'hui coûterait cher plus tard. Il a indiqué que le célèbre chanteur et militant contre le réchauffement clima-

tique, Pharrell Williams, avait enregistré un message dédié au Sommet sur le monde du travail.

Le Secrétaire général a conclu son allocution d'introduction en encourageant les participants à réfléchir aux réponses que le monde du travail pouvait apporter aux problèmes posés par les changements climatiques.

La Présidente de la Conférence a remercié le Secrétaire général d'avoir ainsi jeté les bases de fructueux échanges et a présenté les participants à la table ronde: M. Mansour Sy, ministre du Travail, du Dialogue social, des Organisations professionnelles et des Relations avec les institutions (Sénégal); M. Luis Eduardo Garzón, ministre du Travail et ministre conseiller pour le dialogue social (Colombie); M. François Rebsamen, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social (France); M<sup>me</sup> Linda Kromjong, secrétaire générale de l'Organisation internationale des employeurs (OIE); et M<sup>me</sup> Sharan Burrow, secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI). Elle a indiqué que la table ronde serait présidée par M<sup>me</sup> Linda Yueh, éminente universitaire, écrivaine et correspondante de la BBC, qui jouerait le rôle de modératrice.

Les délégués et les participants ont visionné un film du BIT qui expliquait les graves répercussions des changements climatiques sur le monde du travail et présentait le potentiel de création d'emplois verts. Ils ont ensuite regardé une vidéo dans laquelle M<sup>me</sup> Christiana Figueres, secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, attirait l'attention sur trois questions centrales dans les négociations des gouvernements vers le nouvel accord universel sur le climat qui doit être conclu à Paris: i) Comment créer des emplois de qualité dans un environnement stable? ii) Comment assurer la croissance de l'économie mais pas celle des émissions? et iii) Comment prodiguer aux populations et aux entreprises les bienfaits d'un nouveau modèle de croissance? Elle invitait instamment chaque pays à envisager sa contribution dans une perspective holistique associant activement les ministères de l'Economie, de l'Aménagement du territoire et du Travail à celui de l'Environnement.

La Présidente a invité les participants à s'installer à la tribune et expliqué qu'ils allaient répondre aux questions de la salle sur l'impact du changement climatique, les mesures à prendre et le thème du

dialogue; après quoi, chacun tirerait ses conclusions du débat.

A propos de l'impact du changement climatique, un représentant des Philippines, s'exprimant au nom du groupe des travailleurs, a rappelé les effets dévastateurs du cyclone Haiyan pour plus de 800 000 travailleurs. Il a souligné que les systèmes de protection sociale étaient des éléments clés de la résilience face aux changements climatiques puisqu'ils protègent la population lorsque ses moyens de subsistance sont détruits. Il s'est interrogé sur la manière de ne pas centrer la question de l'adaptation à ces changements sur les seules infrastructures mais aussi sur la capacité d'intervention des personnes en cas de catastrophe.

Un représentant du Japon, s'exprimant au nom du groupe des employeurs, a indiqué que le Japon s'était engagé récemment à réduire ses émissions de carbone de 26 pour cent d'ici à 2030. Il a souligné qu'il était important de garantir la croissance tout en réduisant les émissions de carbone grâce à une plus grande efficacité énergétique. Il a fait observer que le secteur privé avait un rôle essentiel à jouer dans ce processus et que le transfert de technologies devait favoriser la création d'entreprises plus vertes et d'emplois verts. Il s'est interrogé sur l'efficacité dont saurait faire preuve le BIT sur cette question.

Une représentante des Philippines, s'exprimant au nom du groupe de l'Asie et du Pacifique (GASPAC), a souligné les nombreuses tragédies et catastrophes qui ont frappé la région et les menaces qu'elles représentent pour le travail décent. Elle s'est interrogée sur la façon dont l'OIT pourrait œuvrer davantage à la pérennisation des sources de revenus et renforcer les compétences des travailleurs, en particulier dans le cadre des programmes de secours après une catastrophe.

Un représentant de l'Éthiopie, s'exprimant au nom du groupe de l'Afrique, a demandé quels seraient les effets du changement climatique sur la productivité du travail et la mobilité des travailleurs, en particulier dans les pays en développement.

M. Sy a répondu en soulignant tout d'abord les conséquences dramatiques du changement climatique sur le monde du travail. Il a dit que changement climatique rimait avec catastrophes naturelles et que celles-ci revêtaient des formes différentes d'un pays à l'autre. Il a cité l'exemple du Sénégal où la sécheresse et la dégradation des terres mettent en péril les ressources naturelles, en précisant que le gouvernement a pris de nombreuses mesures pour tenter de remédier à cette situation.

M. Sy a ajouté que, dans un même pays, le changement climatique touchait de manière différente chaque catégorie de population, ses effets étant davantage ressentis dans les zones rurales et entraînant la migration des populations les plus démunies vers les villes en quête d'emplois. Il a conclu en soulignant que le changement climatique était responsable de certaines migrations à l'intérieur des frontières d'un pays et d'un pays à l'autre.

M. Rebsamen a souligné que le changement climatique aurait des effets non négligeables sur l'économie mondiale et que les secteurs les plus touchés seraient l'agriculture, la foresterie, la pêche, l'énergie, l'industrie manufacturière, le recyclage, la construction et les transports. Il a déclaré qu'il était important d'évaluer l'impact positif de la transition écologique sur le marché du travail et rappelé le chiffre de 60 millions d'emplois qui, selon le BIT, pourraient être créés dans le secteur de l'économie

verte. Il a conclu en soulignant la nécessité d'accompagner les travailleurs qui perdraient leur emploi du fait de la transition écologique.

M. Garzón a proposé de ne pas se borner à faire le diagnostic des problèmes mais de s'intéresser aussi aux possibilités qu'offrait l'économie verte. Il a indiqué que le gouvernement colombien avait inclus le travail décent dans sa stratégie de développement, unissant les efforts des ministères du Travail, de l'Économie et de la Santé. Il a fait observer que l'agriculture était le secteur le plus touché bien que renfermant lui aussi de nombreuses possibilités. De même, les entrepreneurs ayant les compétences nécessaires dans le domaine du recyclage pourraient profiter de nouveaux débouchés puisque la Colombie affiche un taux de recyclage élevé et que c'est une activité très prometteuse en termes de création d'emplois.

M<sup>me</sup> Burrow a cité la phrase de la Confédération syndicale internationale: «Il n'y a pas d'emploi sur une planète morte», qui est plus qu'un slogan, et a insisté sur la nécessité d'amorcer le processus de transition dès à présent. Elle a reconnu qu'il était urgent de s'adapter mais que, si les efforts d'atténuation des catastrophes sont insuffisants, le nombre de personnes déplacées augmentera. Elle a enjoint aux gouvernements de se mettre à planifier sérieusement une transition juste car, déjà, des travailleurs meurent ou perdent leurs sources de revenus. L'abandon des centrales à charbon et des combustibles fossiles au profit des énergies renouvelables prendra du temps, et il faudra pendant un certain temps préserver l'emploi des travailleurs touchés et former ces derniers à l'utilisation des nouvelles technologies. Elle a souligné que les catastrophes climatiques ne pouvaient qu'empirer après l'échec de la Conférence des parties de Copenhague (COP15), et que les futures négociations de Paris (COP21) étaient essentielles pour préparer le terrain à des actions concrètes et, de là, élaborer un plan pour une transition juste.

M<sup>me</sup> Kromjong a déclaré que, pour les employeurs, la transition ne représentait pas seulement un défi à relever, mais aussi une formidable opportunité en raison des possibilités d'innovation qu'elle offrait aux entreprises. Il est donc important que les employeurs gèrent correctement le changement, et notamment un déficit de compétences qui ne pourra peut-être pas être comblé aussi rapidement qu'il le faudrait. M<sup>me</sup> Kromjong a conclu en affirmant que les entreprises étaient prêtes à collaborer pour relever le défi.

La modératrice a invité les délégués à poser leurs questions sur le deuxième thème, à savoir les mesures à prendre.

Un représentant du gouvernement de la Grèce, s'exprimant au nom du groupe de l'Europe, a fait observer que le changement climatique pèserait sur l'emploi et la création de richesses partout dans le monde, aggravant ainsi une situation qui n'est déjà guère réconfortante. Il a déclaré que la préservation des emplois existants et la création de nouveaux emplois dans le cadre de l'économie verte constitueront un défi majeur pour l'OIT, et demandé si, dans ce contexte, les obstacles aux mesures requises étaient d'ordre politique, social ou économique.

Un représentant du gouvernement de la Trinité-et-Tobago, prenant la parole au nom du groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), a fait observer que la Conférence Rio+20 a marqué une étape importante sur la voie

du développement durable. Evoquant la responsabilité sociale des entreprises et les conséquences environnementales des activités des multinationales dans les pays en développement, il s'est interrogé sur le type de mesures à prendre pour créer des emplois et du travail décent et sur le rôle que les partenariats public-privé pourraient jouer dans l'adoption de telles mesures.

Une représentante du Kenya, s'exprimant au nom du groupe des employeurs, a déclaré que son pays suivait de près les débats consacrés à l'environnement et agissait en conséquence. Elle a fait observer que les employeurs percevaient les possibilités d'innovation liées au changement climatique et s'est interrogée à ce propos sur les initiatives les plus aptes à favoriser la création d'entreprises, notamment de PME, ainsi que la création d'emplois et le développement des nouvelles aptitudes et connaissances nécessaires.

Un représentant du Ghana, s'exprimant au nom du groupe des travailleurs, a souligné les importantes conséquences des changements climatiques. Il a fait observer que les pays africains devaient s'industrialiser mais que cette industrialisation passait généralement par l'utilisation de technologies à base de combustibles fossiles. Sa question était donc la suivante: Comment concilier lutte contre le dérèglement climatique, industrialisation et travail décent?

M<sup>me</sup> Burrow a répondu que l'action à tous les niveaux se heurtait à de nombreux obstacles, d'ordre politique notamment, en raison des craintes et du sentiment d'insécurité suscités par la perspective d'un changement, et aussi du très grand intérêt que les entreprises accordent aujourd'hui au profit à court terme. Elle a indiqué que l'industrialisation des pays en développement devrait se faire autant que possible non pas avec des technologies dépassées, mais avec des nouvelles technologies faisant appel aux énergies renouvelables. Les stratégies d'investissement – celles notamment des fonds de pension – devraient privilégier ces nouvelles technologies pour réduire à zéro les émissions nettes de gaz à effet de serre au niveau mondial d'ici à 2050. À propos des partenariats public-privé, M<sup>me</sup> Burrow en a souligné l'importance mais a rappelé que leur mise en œuvre s'est souvent révélée difficile. Elle a conclu que, dans l'ensemble, la volonté d'agir semblait défailante à tous les niveaux.

M. Rebsamen a reconnu que, en matière de changement climatique, on manquait encore d'ambition et qu'il fallait que, les négociations en vue de la conclusion d'un accord à Paris, avancent plus rapidement. La France est favorable à l'adoption par les Nations Unies, en septembre prochain, d'un agenda universel du développement durable qui assignerait à chaque pays des objectifs adaptés. Tous les pays devraient œuvrer à l'instauration d'une économie verte en mettant par exemple en place un plan de suivi précis qui permettrait de mesurer les progrès réalisés à l'échelon national et d'effectuer des comparaisons internationales.

M<sup>me</sup> Kromjong a déclaré que les entreprises multinationales devaient suivre le mouvement, rester compétitives et s'adapter à l'évolution des attentes. Il est de ce fait impératif que les multinationales disposent d'un cadre réglementaire souple qui leur permette de modifier et d'ajuster leurs pratiques. M<sup>me</sup> Kromjong a noté par ailleurs que les partenariats public-privé constituaient certes un moyen de progresser mais que, pour être efficaces, ils devaient

être mis en œuvre avec prudence. Elle a conclu en faisant observer que les PME, elles, auront besoin d'un soutien plus concret pour s'adapter au changement.

M. Sy a indiqué que son pays participait avec de nombreuses organisations – l'OIT, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Institution des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) et le Programme des Nations Unies pour le développement, au travers du Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte (PAGE) – à l'analyse des problèmes de développement national et à la recherche de solutions appropriées. Il a signalé que le Sénégal avait créé une plate-forme permettant aux entreprises de s'engager en faveur des objectifs prioritaires du développement durable et déclaré que des plates-formes de ce type, qui sont des espaces de dialogue et d'engagement commun, devraient être instaurées à tous les niveaux pour établir des contacts avec les employeurs, les travailleurs et les gouvernements. M. Sy a par ailleurs fait observer que, au Sénégal, les effets du changement climatique se faisaient déjà sentir dans certains secteurs de l'économie, comme le tourisme, et qu'il sera par conséquent nécessaire de reconvertir les travailleurs et de leur procurer de nouveaux emplois.

M. Garzón a souscrit aux déclarations des autres participants à la table ronde et fait observer que le changement climatique pouvait être considéré comme une occasion de diversifier l'économie, de s'affranchir de la dépendance à l'égard des combustibles fossiles et de créer de nouveaux débouchés pour les entreprises. Les pays devraient donc prendre les devants en se dotant d'un solide cadre d'action composé de politiques publiques qui permettent de saisir les opportunités et soient applicables dans les différents secteurs de l'économie. M. Garzón a conclu que, à l'instar du débat sur le travail décent lorsqu'il a débuté, le débat sur les changements climatiques et l'économie verte devra, dans les années qui viennent, donner lieu à une réflexion approfondie et gagner en soutien.

M<sup>me</sup> Burrow a déclaré que, à propos des transferts de technologies, des aspects très importants, comme la propriété intellectuelle, devront être examinés. Elle a ajouté qu'il faudrait aller plus loin dans le partage des technologies, notamment grâce à la constitution de ce que l'on pourrait appeler des «pools technologiques».

M. Garzón a ajouté que l'année 2015 serait une étape importante dans le débat sur le changement climatique et le développement durable aux niveaux mondial, régional et national. Il a fait observer que les questions du travail décent, du changement climatique et du transfert de technologies figuraient parmi les priorités inscrites à l'ordre du jour du dernier sommet interaméricain.

M. Rebsamen a fait remarquer qu'il restait beaucoup à faire aux niveaux national et mondial. En effet, au niveau national, des questions comme la protection sociale et la sécurité sociale appellent des réponses mieux adaptées et, au niveau mondial, celle de la solidarité internationale appelle une réflexion approfondie. M. Rebsamen a ajouté qu'il sera difficile d'instaurer une économie verte sans aide financière et sans solidarité internationale.

La modératrice a résumé les points de vue exprimés sur ce deuxième thème et complimenté les par-

ticipants d'avoir défini si clairement les besoins: transfert de technologies, dialogue social, cadre clair et ambition.

A propos du troisième thème, le dialogue, un représentant du gouvernement du Paraguay, s'exprimant au nom du GRULAC, a déclaré que la question clé posée dans le rapport du Directeur général était celle de la gestion de la transition vers l'économie verte et de la mise en place au niveau national des mécanismes qui permettraient d'en partager les avantages. L'intervenant a demandé quelles seraient les conséquences pour le transfert de technologies.

Un représentant du gouvernement de la Chine, s'exprimant au nom du GASPAC, a déclaré que, pour parvenir à réduire les émissions de carbone, des entreprises à forte consommation énergétique ont été contraintes de cesser leur activité en Chine. Il faut maintenant créer des emplois pour les travailleurs que ces fermetures d'entreprises ont mis au chômage. L'intervenant considère le rapport du BIT intitulé *Skills for green jobs: A global view* comme le document clé pour les situations de ce type. Il a invité le BIT à poursuivre le Programme des emplois verts et encouragé les Etats Membres à y participer. Il a demandé quel était le type d'activités proposées dans le cadre de ce programme.

Un représentant de l'Argentine, s'exprimant au nom du groupe des travailleurs, a déclaré que le dialogue social était nécessaire pour assurer un développement équitable et une transition juste. Il a demandé s'il y avait lieu d'instituer un forum spécial de dialogue social au niveau national ou régional ou s'il fallait utiliser les institutions et organes existants.

Un représentant de l'Uruguay, s'exprimant au nom du groupe des employeurs, a déclaré que la protection de la biodiversité et de l'environnement était essentielle pour son pays et a demandé comment les mandats de l'OIT pouvaient contribuer en théorie et en pratique au programme de riposte aux changements climatiques.

La modératrice a fait observer que l'assistance a placé les technologies au cœur du débat mais que, ces technologies étant aux mains du secteur privé, la question qui se pose est celle de savoir comment en disposer.

M<sup>me</sup> Kromjong a déclaré que le progrès technologique favorisait le développement et que les entreprises se trouvaient à cet égard en première ligne. En outre, les technologies sont liées à la science et le développement est lié aux transferts de technologies. Selon M<sup>me</sup> Kromjong, il n'y a pas de contradiction entre développement et protection du climat, et cette question doit être présentée sous un angle positif. Les changements climatiques créent de nouvelles opportunités et les riches doivent apporter leur aide à ceux qui en ont besoin.

La modératrice a déclaré que les technologies sont peu diffusées dans les pays en développement et a demandé comment faire pour les rendre plus accessibles. Subventions, compensations ou achats publics sont, selon elle, autant de moyens de faciliter les transferts de technologies vers les pays pauvres.

M<sup>me</sup> Kromjong a répondu qu'il n'y avait pas de solution unique et que toutes les propositions mentionnées par la modératrice sont les bienvenues. De plus, les entreprises sont intéressées aussi bien par l'innovation que par le partage de technologies, qui contribuent à rendre ces dernières plus accessibles

et permettent aux entreprises d'exploiter les possibilités offertes par le marché.

M. Rebsamen a déclaré qu'il était important d'associer au débat ceux qui utilisent les technologies dans leur travail. Le transfert de technologies, l'innovation et la création d'emplois à travers le monde supposent que les travailleurs soient formés en amont. Et l'éducation est importante pour le progrès technologique et l'innovation.

La modératrice a demandé si les pays riches sont dans l'obligation de financer le développement des technologies pour que les pays pauvres puissent accéder à ces dernières et au capital humain.

M. Rebsamen a répondu que les pays riches doivent être exemplaires et être les premiers à faire des efforts. Il est nécessaire de trouver des financements pour développer les technologies. M. Rebsamen a déclaré que les pays en développement offraient des perspectives intéressantes et que toutes les institutions internationales devaient participer.

M<sup>me</sup> Burrow a déclaré qu'il y avait un déficit de dialogue social sur la question des changements climatiques. Elle a décrit des situations dans lesquelles des syndicats se sont opposés frontalement à propos de la nouvelle stratégie énergétique de l'Allemagne, qui a déjà créé des dissensions parmi les travailleurs et les employeurs et entre eux. Selon elle, que ce soit au niveau régional ou au niveau national, le dialogue est toujours nécessaire, même dans le domaine de l'environnement. Un dialogue sur la productivité des ressources et sur la productivité du travail, combiné à la réflexion sur les socles de protection sociale, le salaire minimum et les droits des travailleurs, contribuerait à une transition juste. Le dialogue est une condition préalable à la transition.

M. Garzón, répondant à une question sur la biodiversité, a dit que celle-ci constitue une grande richesse pour la Colombie et d'autres pays en développement. Il a ajouté que tout le monde devait faire des efforts pour mettre en place une protection sociale correspondant au niveau d'engagement nécessaire pour préserver la biodiversité. A propos du dialogue social, il a déclaré que, malgré l'importance accordée à ce dialogue dans cette enceinte internationale, la situation est beaucoup plus délicate au niveau national. Le programme d'action en faveur de l'environnement doit être fondé sur une approche tripartite.

M. Rebsamen a dit que la France pourrait servir d'exemple aux autres pays pour ce qui est de la promotion du dialogue. La France incite actuellement les employeurs à échanger avec tous les acteurs de l'économie verte, et rien n'est possible sans un dialogue réunissant l'ensemble des partenaires.

En guise de conclusion, une représentante de la France, s'exprimant au nom du groupe des employeurs, a demandé quel message l'OIT pourrait adresser aux participants à la COP21 et ce que l'Organisation souhaiterait voir figurer dans l'accord espéré.

Une représentante de la France, s'exprimant au nom du groupe des travailleurs, a appelé l'OIT à donner un signal clair pour la mise en place d'un cadre d'action qui permette de progresser sur la question des changements climatiques, de l'environnement et des droits des travailleurs. Elle a déclaré qu'un grand nombre des défis posés par la COP21 montrent qu'il est urgent de mettre en place une transition juste; elle a insisté sur le fait que le travail décent doit être intégré à tout nouvel accord.

Elle a demandé ensuite aux orateurs quels seront à leur avis les résultats de la COP21 et quelles mesures ils prendront pour que le travail décent soit pris en compte dans l'accord.

Un représentant du gouvernement de la Lettonie, s'exprimant au nom du groupe de l'Europe, a déclaré que, après des années de préparation – et de participation de l'OIT –, le programme de développement pour l'après-2015 intégrerait probablement les volets écologiques, économiques et sociaux, ainsi que l'aspect durabilité. Après ce travail préparatoire, les quatre piliers du travail décent devraient être dûment pris en compte dans le programme de développement. La question du travail décent est souvent laissée de côté lorsque l'on parle des changements climatiques. L'intervenant a demandé aux participants à la table ronde comment les objectifs de développement pour l'après-2015 et les questions à l'ordre du jour de la COP21 pourraient se compléter afin de développer des synergies. Il a demandé également comment l'OIT pourrait intensifier son action concernant les changements climatiques.

Un représentant du gouvernement de l'Afrique du Sud, s'exprimant au nom du groupe de l'Afrique, a demandé aux participants de quels moyens on dispose actuellement pour lutter contre les effets des changements climatiques tels que l'élévation du niveau des océans ou la sécheresse, qui risquent de toucher plus particulièrement les secteurs de l'agriculture et du tourisme en Afrique. Il leur a aussi demandé quelles mesures ils attendent de la COP21 pour l'agriculture et le tourisme.

En conclusion, M. Sy a félicité la France et le Pérou de leur appel conjoint sur les changements climatiques et l'emploi décent. Il a déclaré que la COP21 était l'occasion de faire le point sur l'état actuel des choses, les objectifs et ambitions à court et moyen termes et bien d'autres questions. En ce qui concerne le transfert de technologies, il propose que chaque pays et chaque secteur soient pris en considération séparément afin d'adapter ce transfert aux besoins particuliers de chacun, comme dans le cadre de l'initiative PAGE réalisée au Sénégal, qui constitue un exemple d'approche globale et conçue sur mesure. Le ministre a déclaré que tous les acteurs devaient être conscients de leurs responsabi-

tés et que seul le dialogue social pouvait donner lieu à une telle prise de conscience. Il a ajouté qu'il existait au Sénégal un mécanisme qui réunissait tous les partenaires sociaux au sein d'une commission nationale des changements climatiques et un pacte social en vertu duquel leurs domaines d'intervention étaient définis.

M. Garzón a déclaré que la COP21 devrait déboucher sur une politique économique de portée nationale ou interrégionale sur le transfert de technologies. Cette politique devrait comporter une feuille de route et préciser les incidences des mesures proposées.

M. Rebsamen a déclaré que la France devait fixer des objectifs ambitieux et indiquer les moyens de les réaliser. Il a évoqué l'«agenda des solutions» de la COP21 et l'appel à l'action récemment conclu entre la France et le Pérou. Il a souscrit à l'idée que les technologies doivent être mises à disposition en fonction des spécificités de chaque pays.

M<sup>me</sup> Kromjong a invité l'OIT à donner des orientations fermes. En outre, des données sont nécessaires car la planification des entreprises doit absolument se fonder sur des faits et des chiffres fiables. M<sup>me</sup> Kromjong a demandé à l'OIT de fournir un cadre pour la mise en commun de pratiques permettant de parvenir à un développement durable, au profit des entreprises et des travailleurs.

M<sup>me</sup> Burrow a déclaré que les gouvernements devaient faire preuve d'une ambition sans limite et devaient s'orienter avec détermination vers une transition juste, et que tous les acteurs concernés devaient dialoguer. Selon elle, il n'y a que trois moyens de sauver la planète: la réduction des émissions, le reboisement, et la protection et le renouvellement des puits de carbone. Tous ces moyens peuvent générer des emplois et chacun de ces emplois doit être décent.

La modératrice a conclu en disant que les participants à la table ronde ont fait preuve d'une clarté exemplaire dans la manière dont ils ont défini les besoins: transfert de technologies, dialogue social, cadre clair et ambition.

M<sup>me</sup> Jaunzeme a remercié les participants et les délégués pour ce débat interactif et productif et a levé la séance.

## Séance spéciale

Jeudi 11 juin 2015, 15 h 10

Présidence de M<sup>me</sup> Jaunzeme

### ALLOCUTION DE MONSIEUR KAILASH SATYARTHI, LAURÉAT 2014 DU PRIX NOBEL DE LA PAIX

---

*Original anglais:* La PRÉSIDENTE

---

J'ai maintenant l'honneur de déclarer ouverte cette séance spéciale de la Conférence et de souhaiter à M. Kailash Satyarthi, lauréat du prix Nobel de la paix, la bienvenue à l'OIT.

Je donne la parole au Secrétaire général de la Conférence, qui va présenter M. Satyarthi.

---

*Original anglais:* Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
de la CONFÉRENCE

---

Cet après-midi, j'ai l'honneur et l'immense plaisir d'accueillir M. Kailash Satyarthi à notre sommet.

Kailash-ji, vous faites partie de la famille de l'OIT depuis de très nombreuses années et nous vous souhaitons aujourd'hui la bienvenue. Nous sommes heureux de vous accueillir à nouveau chez vous et de saluer l'important travail que vous avez accompli.

Kailash est un homme de convictions. Après avoir quitté son poste d'ingénieur électricien, il a fait ses premiers pas de syndicaliste aux côtés de travailleurs informels des carrières de pierre. Il milite depuis trente-cinq ans, acteur incontournable et ardent défenseur du mouvement mondial pour l'abolition du travail des enfants et du travail forcé. En dépit de sa stature internationale, c'est l'action locale pour l'émancipation des personnes les plus durement touchées par l'exclusion sociale qui est au cœur de son travail et de sa philosophie. Il est à l'origine de *Bachpan Bachao Andolan* (BBA), mouvement populaire qui a libéré et réinséré plus de 83 000 enfants astreints au travail.

Cependant, l'élimination pérenne du travail des enfants exige une volonté politique et une réforme socio-économique. Sous la direction de Kailash, le BBA a contribué à faire évoluer l'Inde en ce sens, en droit et en pratique. Son organisation a toujours placé l'être humain au cœur de sa mission, et le soutien personnalisé qu'elle apporte aux enfants est une référence. Une visite à Bal Ashram, le centre de réadaptation du BBA, au Rajasthan, vous montrera par exemple qu'un enfant qui a subi les pires traitements peut, si on lui prodigue affection et attention et s'il reçoit une éducation digne de ce nom, vivre heureux et libre.

Kailash, en tant que militant de stature internationale, a été la cheville ouvrière de la Marche mondiale contre le travail des enfants, une coalition rassemblant organisations non gouvernementales (ONG), syndicats, syndicats d'enseignants en parti-

culier, soit le plus vaste réseau de la société civile contre le travail des enfants. Il a également été le président fondateur de la Campagne mondiale pour l'éducation et de *GoodWeave International*.

Je suis sûr aujourd'hui que nombre d'entre nous se souviennent de la 86<sup>e</sup> session (1998) de la Conférence internationale du Travail: des centaines d'enfants et d'adultes du monde entier, accompagnés de Kailash, avaient alors achevé leur marche mondiale ici même, dans cette Salle des assemblées, réclamant une nouvelle convention sur les pires formes de travail des enfants. A ce jour, la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999, a été ratifiée par 179 pays; c'est donc la convention la plus largement et la plus rapidement ratifiée de l'histoire de notre Organisation.

Kailash-ji, je sais que vous continuez de nous apporter votre aide afin que notre objectif de ratification universelle de la convention n° 182 et de la convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973, devienne réalité.

Kailash a reçu de nombreux prix pour son action en faveur des droits de l'homme et, vous le savez tous, en 2014, il a partagé avec Malala Yousafzai le prix Nobel de la paix pour son rôle dans le combat contre l'oppression des enfants et des jeunes et en faveur du droit de tous les enfants à l'éducation. De nombreuses personnes ici présentes ont le privilège de pouvoir compter Kailash parmi leurs amis, et l'OIT, c'est-à-dire chacun d'entre nous, ne peut que se réjouir de le compter parmi ses amis, toujours prêt à défendre son mandat, ses normes et ses activités, en particulier son Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC).

Et je pense, et j'espère, que cette relation mutuellement bénéfique nous a conduit à lutter contre le travail des enfants par une approche intégrée reposant sur les droits fondamentaux et, plus concrètement, par des activités axées sur l'éducation et le travail des enfants (travail des enfants dans l'agriculture, travail forcé des enfants) et sur les enfants les plus difficiles à atteindre.

En notre nom à tous, j'en suis sûr, je vous félicite une fois de plus, Kailash-ji, pour votre prix Nobel. Je sais que vous avez été submergé d'invitations: pas moins de 15 000 vous attendent sur votre bureau, m'avez-vous dit ce matin. Nous sommes donc particulièrement honorés de votre présence parmi nous aujourd'hui. La Journée mondiale contre le travail des enfants, que vous célébrerez avec nous demain, la rend d'autant plus précieuse.

La route vers un monde sans travail des enfants et sans travail forcé est encore longue, mais nous sa-

vons que nous pouvons continuer de compter sur vous, Kailash, pour œuvrer en faveur d'une économie mondiale reposant sur la justice sociale, les droits de l'homme et le bien-être des adultes, des garçons et des filles. Nous nous réjouissons de vous entendre.

*Original anglais: M. SATYARTHI (prix Nobel 2014 de la paix)*

En entrant dans cette salle, je ne puis m'empêcher de me remémorer cette journée de 1998. C'était le 2 juin. Je suis entré dans cette salle aujourd'hui grâce au service du protocole. Mais en 1998, certains d'entre vous étaient peut-être là, ce jour-là nous avons écrit l'histoire, ce jour-là des centaines de garçons et de filles, d'anciens enfants au travail ou enfants esclaves, des victimes, des survivants sont entrés dans le Palais des Nations, porteurs de pancartes, porteurs de banderoles, et leurs slogans n'ont pas quitté ma mémoire depuis ce jour. J'ai l'impression que cette salle résonne encore de l'écho de leurs voix. Des centaines de ces enfants, qui avaient traversé 103 pays et parcouru près de 80 000 kilomètres, chantaient, criaient: «Plus d'outils dans des mains d'enfants! Nous voulons des livres, nous voulons des jouets! *Go, go! Global March!* Que cesse le travail des enfants, nous voulons aller à l'école!» Ce sont ces mots qui ont retenti dans cette salle, et ces mots ont écrit l'histoire. Pas seulement pour le Palais des Nations, pas seulement pour la Conférence internationale du Travail, c'était véritablement un moment historique dans la lutte pour la justice, pour l'équité, pour les droits de l'homme et en particulier pour les enfants les plus vulnérables de notre planète.

Le Directeur général de l'époque, Michel Hansenne, leur a dit: «Vous êtes loin de chez vous, mais vous êtes ici chez vous.» Il a promis que nous allions mettre en place les outils qui permettraient d'éliminer le travail des enfants. Voilà comment se sont nouées ce jour-là les relations entre les enfants du monde et l'OIT.

Comme vient de le dire le Directeur général, ce mouvement d'ampleur mondiale, ce mouvement qui est né ici, a touché des millions de personnes: des syndicats, des employeurs, des gouvernements, des organisations ou associations de la société civile, des ONG et des groupes religieux. Tout cela a contribué à jeter les bases de la nouvelle convention de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants, ratifiée à ce jour par 179 pays. Et ce mouvement mondial, qui a pris de l'ampleur, fait que 167 pays ont ratifié une autre convention qui avant 1998 n'avait été ratifiée que par un petit nombre de pays, je veux parler de la convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973.

Les résultats sont là, nous les avons vus de nos yeux. Il y a aujourd'hui 82 millions d'enfants au travail de moins qu'à la fin des années quatre-vingt-dix. Nous avons aussi constaté que le nombre d'enfants non scolarisés a baissé depuis, parce que ces deux phénomènes, évidemment, sont étroitement liés.

Aujourd'hui, le Directeur général a bien voulu faire référence au prix Nobel de la paix qui m'a été décerné. Permettez-moi de vous le dire très sincèrement: ce prix, ce n'est pas seulement moi qu'il récompense. Il va à tous et à chacun, que ce soit dans les rangs des gouvernements, des syndicats, des ONG, des organisations d'employeurs, à tous ceux qui ont aidé à réduire ce fléau du travail des enfants. Tous méritent ces félicitations, tous méritent

ce prix Nobel de la paix, et pas seulement celui qui vous parle.

C'est la raison pour laquelle je me tiens aujourd'hui à cette tribune, devant vous, pour vous remercier, pour vous dire ma gratitude au nom de ces millions d'enfants qui ont été sauvés de l'exploitation, de la misère, de la pauvreté et de l'analphabétisme.

Mes chers amis, ma longue relation, que je chéris et dont je suis fier, avec l'OIT – et en particulier avec le Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) –, remonte maintenant à trente ou trente-deux ans. La première fois que je suis venu dans le bâtiment du BIT, c'était probablement à la fin des années quatre-vingt. Depuis, une sculpture a été installée à l'extérieur du bâtiment pour commémorer la Marche mondiale contre le travail des enfants. Vous avez peut-être vu cette sculpture où l'on voit un enfant qui abandonne derrière lui ses outils de travail et qui court vers l'école, un cartable sur le dos. L'avez-vous vue? Oui, vous l'avez probablement vue, mais sinon allez la voir. C'est le symbole de ce que veulent les enfants du monde. Ils veulent abandonner les outils, les armes. Ce qu'ils veulent prendre en main, ce sont des jouets et des livres. Ils veulent quitter les ateliers, les champs, les mines, ils veulent quitter les maisons où ils se trouvent en tant que travailleurs forcés, travailleurs esclaves. Ce qu'ils veulent, c'est aller à l'école.

Je me souviens de l'importance qu'a eu le programme IPEC dans la lutte contre le travail des enfants. C'est le programme phare de l'OIT, qui a été lancé au début des années quatre-vingt-dix. Je me souviens aussi de mes échanges avec le ministre allemand du Travail de l'époque, M. Norbert Blüm, et je me souviens de mes témoignages devant le Bundestag, en Allemagne, au début des années quatre-vingt-dix. Pendant ces discussions est née l'idée d'un programme mondial pour l'abolition du travail des enfants et, par la suite, avec l'aide du gouvernement allemand, le programme IPEC a vu le jour. J'ai donc beaucoup d'émotion lorsque je songe à la création de ce programme; j'ai un lien affectif avec lui et j'espère qu'il gagnera encore en vigueur, qu'il aura encore plus de moyens pour éradiquer le travail des enfants dans le monde.

Nous avons vu les progrès réalisés, mais il reste 168 millions d'enfants mis au travail sous diverses formes, dont 85 millions sont victimes des pires formes de travail des enfants: esclavage, prostitution, travail forcé, servitude, utilisation comme enfants soldats, et travail mettant leur vie en péril. Je rencontre des enfants qui sont vendus et achetés comme des animaux et parfois moins cher que des animaux. Je rencontre des enfants qui produisent des richesses, au prix de leur enfance, de leur liberté. J'en ai personnellement libéré des milliers. Et ils nous disent: «Qu'avons-nous fait pour mériter ça? Nous ne sommes pas responsables de notre pauvreté. D'autres en sont responsables. Nous, nous en sommes les victimes, puis nous sommes réduits en esclavage et c'est intolérable.»

Par conséquent, les défis les plus importants restent encore à relever avant de pouvoir me flatter de mon prix Nobel. Je suis un militant, mon cœur est celui d'un militant, et je veux poursuivre sur cette voie.

Lorsque je rencontre ces enfants, je sais que 168 millions, 85 millions, ce ne sont pas que des chiffres. Chacun de ces enfants a un cœur, un cœur

qui bat. Et chacun de ces enfants attend notre aide, et nous devons répondre à cette attente.

Certains d'entre vous se rappellent peut-être la Conférence de La Haye, voici quelques années, sur le travail des enfants. Il y avait un petit garçon qui venait d'Inde, Kinsu, un petit laveur de voitures. Il se tenait là aux côtés de la Reine des Pays-Bas. La Reine lui a demandé, devant tous les participants à la Conférence, «Kinsu, quel est ton rêve?», et Kinsu a répondu «Mon rêve, c'est de devenir ingénieur.» Eh bien, mes chers amis, je suis fier de vous le dire, aujourd'hui, Kinsu étudie dans une faculté d'ingénierie en Inde dont il est l'un des plus brillants étudiants. J'ai parlé avec lui voici tout juste quelques jours et, lorsqu'il a su que j'allais participer à une conférence du même type, voire une conférence encore plus importante, ici à Genève, il m'a dit: «Eh bien dites-leur que mon rêve est en train de se réaliser, mais il y a encore 168 millions de mes frères et sœurs qui attendent que leur rêve se réalise.»

Ainsi donc, mes chers amis, voilà comment ce garçon qui s'en est sorti nous interpelle. Et nous interpellent aussi nombre des enfants qui ont retrouvé leur enfance. Ils pensent aux autres. Ils disent «Mais qu'en est-il de mes frères et sœurs?»

Chaque fois que je lis dans un rapport que le nombre d'enfants au travail dans le monde a baissé, je comprends le sentiment de satisfaction que vous devez éprouver. Pour moi, cela guérit d'une certaine manière les blessures et les plaies que je porte dans mon corps, que j'ai subies en sauvant des enfants de l'esclavage depuis trente-cinq ans. Donc je suis personnellement touché lorsque j'entends que le nombre d'enfants au travail est en baisse. Cela, certes, m'apaise mais je ne peux pas pour autant me sentir serein. Je dis toujours que ce prix Nobel n'est qu'une ponctuation dans ma vie de militant. Je ne pourrai m'arrêter que lorsque nous serons arrivés à mettre un terme au travail des enfants. Je suis sûr que notre génération sera celle qui va reléguer ce fléau au passé, mais pour cela nous devons travailler main dans la main. Je suis très confiant.

Certaines réussites peuvent être source d'enseignement. Regardons ce qui fonctionne. De petites organisations de base, inconnues, remportent en toute discrétion des succès. Mais parfois les leçons de leur action restent ignorées. Il faut documenter cette action, la porter ensuite à une échelle plus grande et la reproduire. Il faut s'en inspirer parce qu'il y a là des gens qui sont en prise avec la réalité, qui savent l'affronter et surmonter les obstacles.

Il faut aussi tirer les enseignements de ce qui n'a pas marché. Nous continuons parfois à investir dans l'expérimentation de théories nouvelles, alors que ces expériences sont totalement déconnectées de la réalité vécue quotidiennement par les gens que l'on veut aider. Là aussi, il y a des enseignements à tirer: pourquoi ça n'a pas marché? Il est donc essentiel de rester en contact avec la réalité du terrain, que ce soit pour concevoir un programme ou pour le monter en puissance. L'expertise plaquée de l'extérieur ne fonctionne pas.

Cette année, les changements climatiques et les questions liées au travail constituent le thème du débat de haut niveau. Certains d'entre vous qui étaient présents à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable au Brésil, en 2012, se souviendront peut-être que j'avais alors évoqué un certain nombre de situations d'urgence, et, il y en a

une d'importance vitale, c'est l'urgence écologique. L'urgence en matière d'environnement, ce n'est pas seulement l'équilibre écologique, ce sont aussi les conséquences des déséquilibres sur la vie des pauvres.

Voici trois jours, j'étais au Népal et j'y ai rencontré des victimes du séisme. Je me suis aussi entretenu avec le Premier ministre, les dirigeants de l'opposition, des membres du gouvernement. On ne peut pas dire que cette catastrophe soit une conséquence directe des changements climatiques, mais c'est aussi une situation d'urgence environnementale qui exige une intervention immédiate.

J'ai vu les écoles en ruine, les salles de classe dévastées et j'ai ressenti cette nécessité d'une action urgente; 30 000 salles de classe ont été détruites par le séisme. Si nous ne pouvons pas réagir rapidement pour reconstruire ces écoles, alors il y a un risque majeur qu'un grand nombre d'enfants deviennent victimes de traite, soient réduits en esclavage ou forcés de travailler. Nous savons que les changements climatiques entraînent des dérèglements qui ont une incidence directe sur l'agriculture; 60 pour cent des enfants qui travaillent sont dans le secteur agricole. En cas de perturbations météorologiques – précipitations, inondations, etc. –, ces enfants sont les premières victimes. J'ai personnellement sauvé des centaines d'enfants qui étaient victimes d'inondations dans la région du fleuve Koshi, en Inde. Ces enfants étaient victimes de traite. Pendant et après les inondations, certains d'entre eux ont été vendus comme esclaves, d'autres comme enfants prostitués; c'est un problème extrêmement grave.

Les changements climatiques ont aussi des conséquences directes sur les personnes pauvres qui sont de plus en plus nombreuses à être déplacées. Cela ne se limite pas à la perte de leurs moyens de subsistance traditionnels; lorsqu'elles se retrouvent dans les grandes villes, ces personnes doivent souvent, pour gagner leur vie, accepter des rémunérations inférieures et de mauvaises conditions de vie et de travail par méconnaissance de leurs droits. Leurs enfants sont forcés de travailler, de devenir des domestiques, etc. Un grand nombre de travailleurs domestiques que nous avons sauvés dans notre pays et ailleurs sont en fait les victimes des changements climatiques. Il y a donc des conséquences directes.

De nombreux enfants – nous pensons que beaucoup d'entre eux viennent du Bangladesh – ont été contraints de venir en Inde travailler dans les mines de Jaintia, dans le nord-est de l'Inde. C'est une situation que nous avons vue aussi dans un certain nombre de pays africains, où des enfants ont été forcés de quitter leur foyer pour prendre des emplois dans des grandes villes ou des villes de moindre importance. Ils sont la proie facile, à ce moment-là, des trafiquants. Le trafic d'êtres humains est souvent le résultat direct de ce type de situation. Nous ne pouvons donc pas ignorer ce phénomène. N'étant pas un expert en matière de climat, je ne peux pas vous parler longuement du problème en lui-même. En revanche, je pense que les agences gouvernementales doivent aborder ce problème, notamment lorsqu'il s'agit de gérer des situations d'urgence après des catastrophes, en tenant compte de la situation des enfants. Il est impératif qu'elles y soient préparées.

Au Népal, j'ai été très heureux de constater que le gouvernement essayait d'empêcher la traite des en-

fants, en mobilisant la police et d'autres entités, et il faut appuyer ses efforts.

Nous savons que le travail des enfants baisse, mais la traite des êtres humains, l'esclavage, en particulier l'esclavage des enfants, eux, ne baissent pas. Nous savons qu'il y a 5,5 millions d'enfants qui sont toujours soumis au travail forcé. Selon certaines études indépendantes, ce nombre augmente parce que le phénomène de la traite augmente. Il faut donc réagir.

Je plaide pour deux choses: tout d'abord, le protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930, doit être ratifié et il doit être mis en œuvre par tous les pays. Je lance vraiment un appel pour cela. C'est capital si l'on veut mettre un terme à la traite et au travail forcé. Donc ce protocole est important.

La deuxième chose, c'est que, à l'heure où la communauté internationale s'apprête à adopter les nouveaux objectifs du développement durable, la Marche mondiale contre le travail des enfants, la Confédération syndicale internationale (CSI), l'Internationale de l'éducation (IE) et un grand nombre d'autres organisations ont fait campagne ensemble pour demander à la communauté internationale d'inclure dans les objectifs du développement durable la mention de l'abolition de l'esclavage des enfants. Plus de 550 000 personnes ont déjà signé la pétition que j'ai remise récemment au Secrétaire général de l'ONU, et ce dernier m'a affirmé qu'il allait se charger de cette question. J'exhorte donc aussi les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies à soutenir cette cause. Nous ne devons pas oublier l'abolition de l'esclavage des enfants dans les objectifs du développement durable.

Mes chers amis, cet objectif qu'est l'éradication du travail des enfants ne peut pas être atteint sans l'éducation, et une éducation de qualité, qui ne doit plus être le monopole de quelques-uns, dans quelques pays. Nous vivons dans un monde dominé par l'économie du savoir. Par conséquent, il faut investir dans l'éducation, une éducation de qualité, une éducation sans exclusion, une éducation qui fasse toute sa place à l'équité. Si moins de gens ont accès à une éducation de qualité, les inégalités sociales vont encore se creuser. Une éducation de qualité pour tous les enfants, voilà un impératif absolu. Et nous n'y parviendrons pas sans éradiquer le travail des enfants. Nous pouvons ouvrir toutes les écoles, faire tous les investissements que l'on veut, avoir les meilleurs enseignants, si l'on ne peut pas tirer les enfants des mines, des carrières, des ateliers et des maisons où ils travaillent pour les amener aux portes de l'école, nous ne parviendrons pas à l'objectif de l'éducation pour tous.

Par conséquent, l'éradication du travail des enfants et l'éducation pour tous sont deux objectifs étroitement liés, et nous devons nous y investir collectivement. On ne peut pas songer aux objectifs du développement durable, à la dignité humaine, à l'équité, aux droits de l'homme, à la justice, à la croissance économique sans songer à l'éducation. Nous devons être bien conscients du fait que le tra-

vail des enfants est l'un des principaux obstacles, peut-être le principal obstacle, sur la voie de l'éducation pour tous, et surtout d'une éducation de qualité pour tous.

Mes chers amis, avant de conclure, permettez-moi de vous dire que des millions d'enfants de par le monde sont en péril. C'est une situation d'urgence pour des millions d'enfants. Lorsque je lis dans le journal, comme il y a seulement deux jours, que des jeunes filles sont vendues en Syrie à des fins d'esclavage sexuel pour moins cher qu'un paquet de cigarettes, j'ai honte. Lorsque je lis qu'on a mis un fusil entre les mains d'un enfant de cinq ans pour tuer un opposant politique à la frontière entre l'Iraq et la Syrie, que cet enfant n'a pas pu manier l'arme et qu'il a été enterré vivant, lorsque je vois l'image d'une jeune fille, une esclave sexuelle, qui a été enterrée vivante parce qu'elle n'a pu satisfaire ses clients, je ressens un sentiment de colère et je crois que tout le monde doit ressentir ce sentiment de colère. Des enfants sont vendus ainsi.

Au Nigéria, près de 200 jeunes filles ont disparu. Certaines sont revenues, mais la plupart d'entre elles ont disparu, nul ne connaît leur sort, on ne sait pas si elles ont été vendues comme esclaves sexuelles, on ne sait pas ce qu'il est advenu d'elles. On ne peut pas se contenter d'en parler; il faut agir et agir maintenant, parce que l'enfance perdue ne se retrouve jamais. Il n'y a pas de compromis possible en la matière. L'enfance, ça ne se négocie pas, la liberté des êtres humains, la liberté des enfants, ça ne se négocie pas. Et la dignité d'un enfant, ça ne se négocie pas.

Mes chers amis, Mesdames et Messieurs les ministres, les dirigeants syndicaux, les employeurs, je sais que vous avez tous ce courage.

Il faut se montrer audacieux, car faire comme si de rien n'était ne nous mènera à rien. Il faut agir maintenant si l'on veut aider nos enfants. Je vous le dis tout net, je refuse d'accepter que le pouvoir de tous les gouvernements, la force de tous mes amis syndicalistes, et les moyens, les ressources de tous les employeurs soient impuissants à mettre un terme au travail des enfants et à l'esclavage des enfants. Je refuse de l'accepter! Vous avez ce pouvoir. Alors, il faut maintenant que nous œuvrions ensemble, la main dans la main, pour faire disparaître de notre vivant ce fléau qu'est le travail des enfants.

---

*Original anglais:* La PRÉSIDENTE

Merci infiniment, M. Satyarthi. Je suis fermement convaincue que notre fonction ici ne se limite pas à écouter. Nous sommes ici pour créer des conditions de vie décentes et plus justes pour tous, en particulier pour les enfants.

Cette Organisation dispose des instruments nécessaires, et vous tous ici pouvez et devez atteindre cet objectif, et, je crois, comme l'a dit M. Satyarthi, entrer dans l'histoire. Les nombreux gouvernements et les partenaires sociaux présents dans cette salle ont le pouvoir de mettre un terme au travail des enfants. Agissons! Je crois en un avenir meilleur pour nous tous.

*(La séance est levée à 15 h 45.)*

## Séance spéciale

Jeudi 11 juin 2015, 15 h 50

Présidence de M<sup>me</sup> Jaunzeme

### ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR FRANÇOIS HOLLANDE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

*Original anglais:* La PRÉSIDENTE

---

C'est un grand honneur pour moi de saluer son Excellence Monsieur François Hollande, Président de la République française, et d'inviter le Secrétaire général de la Conférence à prendre la parole pour le saluer et l'accueillir au nom de l'Organisation.

---

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de la CONFÉRENCE

---

Monsieur le Président, c'est un grand honneur de vous accueillir dans le cadre de la 104<sup>e</sup> Conférence internationale du Travail et de vous souhaiter la bienvenue au Palais des Nations. Permettez-moi de considérer que votre participation au Sommet mondial sur le monde du travail marque une nouvelle fois l'attachement constant de la France à l'OIT. Je saisis cette occasion exceptionnelle pour exprimer, au nom du BIT, toute notre gratitude pour le soutien que la France nous a apporté tout au long de ces années.

Depuis trois ans, Monsieur le Président, votre gouvernement est engagé dans la lutte contre le chômage qui représente un défi mondial. Votre gouvernement met en œuvre un programme ambitieux avec comme objectif central l'amélioration durable de la croissance et de l'emploi. Pour aller de l'avant, la France mise avec constance sur la concertation tripartite et le dialogue social. C'est le signe d'un enracinement profond des principes et des valeurs de l'OIT dans la culture et les relations sociales en France.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de rappeler vos propos tenus l'année dernière à l'occasion des commémorations du 70<sup>e</sup> anniversaire du débarquement en Normandie. Vos propos n'ont laissé indifférent aucun de ceux qui sont attachés à l'OIT et à sa Constitution. En citant la Déclaration de Philadelphie adoptée le 10 mai 1944, précisant que tous les êtres humains ont le droit de poursuivre le progrès matériel, le développement spirituel dans la liberté et la dignité et avec des chances égales, vous avez souligné combien – et je cite – «ce message nous oblige encore aujourd'hui». Vous avez ainsi rappelé l'actualité du mandat de l'OIT en faveur de la justice sociale et exprimé notre conviction partagée que la promotion des droits fondamentaux du travail, la création de l'emploi décent, la lutte contre le chômage et les inégalités sont non seulement nécessaires à la cohésion et au développement des na-

tions, mais sont aussi des facteurs de paix. Puisse ce partenariat historique avec la France nous aider à relever les défis auxquels nous devons faire face encore aujourd'hui. Parmi ces défis, il y a celui de la transition vers une économie bas carbone, un enjeu vital pour la planète et l'avenir de l'humanité. Permettez-moi de saluer les efforts de votre gouvernement pour faire aboutir les négociations climatiques lors de la Conférence de Paris.

La question du changement climatique est à l'ordre du jour de ce Sommet sur le monde du travail car l'engagement des acteurs du monde du travail représentés à la Conférence figure parmi les facteurs clés du succès de ces négociations. Le plaidoyer de l'OIT en ce domaine s'articule autour de quelques idées simples. La transition écologique offre des opportunités pour l'emploi et la croissance qu'il faut saisir. Il faut anticiper dès maintenant les compétences et les formations dont cette économie aura besoin. Et enfin, cette transition, pour être juste, doit permettre de redoubler d'efficacité dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités. En un mot, le travail décent et l'agenda climatique vont de pair et se renforcent mutuellement.

Nous devons relever encore bien d'autres défis dans le domaine de l'emploi et du travail. C'est pour mieux identifier les bouleversements dont nous sommes les témoins que j'ai proposé à la Conférence le lancement de l'initiative du centenaire sur l'avenir du travail. Là encore, j'exprime ma reconnaissance pour l'appui que la France a bien voulu apporter à cette initiative dans le cadre de notre accord de partenariat dont nous venons de signer le renouvellement.

Monsieur le Président, je vous cède la parole en vous remerciant une nouvelle fois de l'honneur que vous nous faites en intervenant dans le cadre de cette Conférence.

---

M. HOLLANDE (*Président de la République française*)

---

Je vous remercie d'abord, Monsieur le Directeur général, pour votre invitation à cette Conférence dans ce Palais des Nations si symbolique de ce qu'est l'esprit des Nations Unies, l'esprit aussi de la liberté.

Je tenais à répondre à cette invitation comme l'ont fait chacun de mes prédécesseurs, depuis le Président François Mitterrand jusqu'à aujourd'hui. Je suis heureux à mon tour de renouer avec cette tradition et je veux une fois encore réaffirmer l'attachement de la France à l'Organisation internationale du Travail.

Je m'exprime aussi dans un contexte qui est celui de la préparation de la Conférence sur le climat, puisque mon pays a la responsabilité d'accueillir ce grand rendez-vous du monde avec lui-même. Au regard des conséquences que pourrait avoir un accord ou un échec à cette Conférence, il est d'autant plus important que je puisse mettre en évidence ce que peut être la participation de l'Organisation internationale du Travail à cette grande échéance.

Je vous le confiais, il y a entre l'Organisation internationale du Travail et la France un lien particulier, rappelé chaque fois qu'il est nécessaire. Albert Thomas fut le premier Directeur général du Bureau international du Travail et Léon Jouhaux a représenté longtemps les travailleurs au sein de l'Organisation internationale du Travail.

Au-delà de l'histoire, la France est fière d'être l'un des pays qui a ratifié le plus grand nombre de conventions de l'OIT, 125 au total. Elle procédera, d'ici à la fin de cette année, à la ratification du protocole de 2014 relatif à la convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930, puis de la convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001. Il ne servirait à rien que votre Organisation, les gouvernements, les partenaires sociaux s'engagent à travers des conventions et que, ensuite, les Etats tardent à les ratifier, mettant alors en cause l'effectivité de leur parole.

La France, depuis près d'un siècle, comprend les valeurs et les principes de votre Organisation. Faire avancer le progrès social, mieux protéger les travailleurs, affirmer la dignité du travail, le travail qui émancipe, le travail qui libère, le travail qui élève et non celui qui opprime et qui asservit ou qui exploite. L'Organisation internationale du Travail est celle, parmi toutes les organisations, qui a fait avancer le progrès social à travers un principe, une méthode, qui vaut au plan international comme au plan national: c'est le tripartisme, cette capacité à pouvoir faire travailler ensemble les syndicats de salariés, les organisations d'employeurs et les gouvernements. C'est grâce à ce système qu'il y a eu 189 conventions, 203 recommandations et que la liberté syndicale, la négociation collective, le dialogue social, la santé au travail, la protection sociale, les conditions d'emploi ont pu notamment avancer.

En même temps, avec la même franchise, regardons la réalité. Le chômage frappe trop de travailleurs. Les chiffres qui sont avancés – 200 millions de personnes dans le monde – indiquent mal la réalité, car trop d'actifs sont découragés, entravés dans l'accès à leurs droits et dans l'accès à l'emploi. Aucune région, aucun pays n'est à l'abri de ce fléau. Si, depuis trois ans, les gouvernements que j'ai formés ont mis autant d'acharnement à lutter contre le chômage, à mettre en place des instruments pour créer de l'emploi, nous devons aussi poursuivre inlassablement cette tâche, car le chômage a progressé en France depuis dix ans.

Il y a aussi ce constat – et il est sévère –, quand tant d'individus sont frappés par le dénuement, la pauvreté, privés de toute protection sociale. Quand plus de 2 millions de personnes meurent chaque année à cause du travail, que 170 millions d'enfants sont, contre toutes les règles, exploités au travail. Voilà l'immense tâche qui est devant nous, encore aujourd'hui, être capables de rendre effectives les normes internationales et, en même temps, continuer à promouvoir l'emploi et la dignité.

Ce qui est en cause, c'est la question du progrès. Cette question, elle est posée partout dans le monde. Est-ce que l'évolution des techniques, est-ce que le développement des économies, est-ce que les mutations des entreprises, est-ce que le développement des échanges, est-ce que tout cela permet le progrès? Est-ce que ce progrès est au bénéfice de tous?

Le monde change: parce que les économies, les entreprises, les salariés sont chaque jour mis en compétition et parce que des mutations de grande ampleur sont à l'œuvre, oui, nous devons collectivement rendre le progrès accessible à tous.

Nous ne devons pas simplement regarder le passé comme s'il était un âge d'or, il ne l'était pas. Qui peut dire ici, dans cette salle, que c'était mieux avant? Dans les pays développés, dans les pays émergents comme dans les pays en développement. Le progrès, il est toujours possible, et il dépend de nous, gouvernements, Etats, de nous et de vous, partenaires sociaux, que nous soyons à la hauteur des défis qui nous sont aujourd'hui présentés.

Il y a la mutation technologique, avec ce qu'elle peut apporter de meilleur et parfois de pire. Avec la transition énergétique, si nous nous engageons résolument dans cette direction, si nous sommes capables aussi de changer nos modèles de développement, si nous ouvrons nos marchés et, en même temps, imposons de nouvelles règles et de nouvelles normes. Si nous sommes capables de mettre plus de concurrence entre les entreprises mais plus de droits pour les salariés. Cette mondialisation des enjeux, elle est là, devant nous, et aucun pays, quel que soit son système économique et social, ne pourra être à l'abri. Aucun pays, même s'il y a des forces qui proclament qu'il est concevable de s'enfermer, de se barricader, de se protéger du monde, ne pourra échapper à ce qu'est l'ouverture, la liberté et la réalité des échanges.

Ce mouvement, il est inexorable. Il peut être bénéfique si nous sommes capables de promouvoir un certain nombre de valeurs, de définir un certain nombre de règles et de lutter contre les inégalités. En revanche, si nous laissons faire ce monde-là, alors, peu à peu, sans qu'il y ait nécessairement des avancées pour les populations des pays émergents, il y aura des reculs de droits partout. Nous devons donc faire en sorte que ce progrès puisse être partagé.

Cette question, elle est également posée en Europe. La crise a engendré des politiques d'austérité douloureuses. Des acquis sociaux ont été entamés. Des marchés du travail ont été réformés et la croissance qui revient ne fait pas disparaître les interrogations sur l'avenir même du travail. C'est ce sur quoi, Monsieur le Directeur général, vous nous invitez à réfléchir. C'est là que votre Organisation retrouve sa légitimité et sa force: à la fois parce qu'elle est le produit d'une histoire, fondée sur la justice sociale et le travail qui doit être respecté, et parce que vous êtes la seule Organisation à pouvoir, à l'échelle du monde, anticiper les évolutions, les maîtriser et définir des règles pour que le progrès économique puisse engendrer un progrès social.

Je salue à cet égard l'Agenda du travail décent que vous portez au nom de l'OIT. La première priorité que vous avez fixée dans cet agenda, c'est de créer des emplois partout, de fournir de l'activité permettant à tout travailleur de recevoir une rémunération décente pour le labeur qui est le sien. Encore faut-il que ces emplois soient durables, que ces emplois puissent être considérés comme source de

droits. C'est la raison pour laquelle nous devons non seulement promouvoir la croissance, la chercher, la stimuler – et cela vaut notamment en Europe – par des politiques d'investissement, mais également mettre en œuvre des politiques de formation, de qualification pour élever le niveau de l'emploi.

Je veux également insister sur les garanties qui doivent être données pour les travailleurs pauvres qui doivent être représentés et défendus partout, dans les pays émergents, dans les pays en développement, mais aussi dans les pays développés. À l'heure actuelle, plus de 20 millions de personnes sont encore victimes de travail forcé. Un salarié sur deux dans le monde relève de l'économie informelle. Quelle est la conclusion que nous devons en tirer? C'est que l'universalité des droits doit être notre ambition et que l'extension de la protection sociale, qui – je le rappelle – ne concerne que trois travailleurs sur dix dans le monde, doit être une priorité.

La contribution de votre Organisation est essentielle pour donner une dimension sociale à la globalisation et pour défendre cette idée à laquelle la France croit, parce que c'est sa valeur première: c'est que la compétitivité – nécessaire, indispensable pour tenir notre place dans le monde, pour défendre nos produits, pour promouvoir la qualité du travail – ne peut pas se faire au détriment des garanties et qu'un certain nombre de règles sociales, de dialogues sociaux, peuvent la renforcer.

Je siége comme représentant de la France dans de nombreuses instances internationales et je constate, lors des sommets du G7, du G20, lors des grands rendez-vous de négociation, combien l'apport de l'OIT, de votre Directeur général, est essentiel. Les Etats, les gouvernements ont besoin d'information, d'anticipation, d'interpellation. Si l'Organisation internationale du Travail n'est plus là, qui le sera pour prévoir les mutations et leurs conséquences, les qualifications qu'il faut élever, les besoins de main-d'œuvre dans un certain nombre de régions, les possibilités d'élévation du niveau de la qualité des productions? Qui sera là pour également évoquer les besoins des populations? Il ne s'agit pas simplement de faire des constats. Il s'agit aussi d'obliger les grandes organisations, les grands pays et, d'une manière générale, les instances qui ont à décider, à faire des choix non pas simplement dans l'urgence, mais en prévision de ce qui va se produire dans le monde tout entier.

Je félicite donc le Directeur général pour la qualité de ses interventions dans les grands sommets et je demande que l'Organisation internationale du Travail soit davantage associée à la préparation de toutes les conférences. Il y en a plusieurs qui se dessinent, dont la Conférence sur l'agenda post-2015, qu'on appelle l'agenda du développement, qu'a lancée le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et dont le point d'orgue va être l'Assemblée générale des Nations Unies.

Il faut que les questions de développement soient regardées aussi par rapport à l'élévation des normes sociales. Je demande également que l'Organisation internationale du Travail soit davantage impliquée dans les négociations commerciales qui ont des conséquences sur l'emploi, non pas pour décourager ces discussions mais pour justement évaluer leurs conséquences. Je souhaite que l'Organisation internationale du Travail – et c'est le sens aussi de ma

présence – soit pleinement impliquée dans la préparation de la Conférence sur le climat.

Je viens de signer – le ministre du Travail l'a fait en mon nom – le nouveau partenariat conclu entre l'Organisation internationale du Travail et la France pour la période 2015-2019. Nous avons porté notre coopération sur la responsabilité sociale des entreprises, sur le développement de la protection sociale et sur la promotion du travail décent. Pour la France, ce ne sont pas des formules, ce sont des obligations. Dans les actions que nous allons mener ensemble, nous ferons en sorte, notamment pour le continent ami qu'est l'Afrique pour la France, de pouvoir agir pour élever encore les niveaux de formation et de qualification.

Pour ce qui concerne la politique qui est engagée depuis trois ans en France, malgré le contexte d'une crise qui s'est prolongée trop longtemps puisqu'elle a éclaté en 2008, dans le contexte aussi d'une compétition accrue sur le marché et vu la nécessité de lutter contre le chômage, la France a tenu bon sur les droits fondamentaux; qu'il s'agisse du contrat de travail, des règles de représentation des salariés, des couvertures sociales. Oui, il faut des évolutions! Oui, il faut des changements! Oui, il faut des réformes! J'ai considéré que, sur ces questions-là, sur ces principes-là – le contrat de travail, les règles de couverture des risques, notamment pour la maladie, pour la retraite, la représentation des salariés –, il y avait là un socle de droits qui devait être préservé. Cela n'empêchait pas de faire des négociations ou de prendre des dispositions législatives chaque fois que nous pensions qu'en respectant ces principes nous pouvions donner plus de souplesse, plus de capacités d'intervention et plus de possibilités d'investissement du côté des entreprises.

Je vais en donner quelques illustrations. La sécurisation de l'emploi, qui était portée de manière différente par les organisations syndicales de mon pays. Elle a été pour nous une priorité. Faire en sorte que, lorsqu'une entreprise rencontre des difficultés, cela ne se traduise pas mécaniquement, automatiquement, par des pertes d'emplois. Que toutes les autres solutions soient recherchées.

De la même manière, le régime des retraites doit forcément évoluer compte tenu de l'allongement de l'espérance de vie. J'ai voulu que puisse être introduite – et c'était là encore une proposition portée par les organisations syndicales et comprise d'ailleurs par les représentants des employeurs – la prise en compte de la pénibilité. Après, sur les modalités, nous faisons en sorte que ce soit le plus simple possible: que des salariés qui ont fait des travaux particulièrement rudes puissent partir plus tôt à la retraite, alors même que nous devons allonger les durées de cotisation; pour nous c'était là aussi la possibilité de montrer que, même dans ces périodes difficiles, des avancées étaient possibles.

Nous avons même créé, dans un autre domaine, un nouveau droit pour les salariés en France: le compte individuel de formation, pour que chaque salarié puisse avoir la possibilité de se qualifier, de se former tout au long de son parcours professionnel. Aujourd'hui, j'ai proposé que nous puissions créer un compte personnel d'activité qui fera masse de tout ce que les salariés ont comme droits de formation ou de congés, pour pouvoir, tout au long de leur vie, assurer les mutations, les adaptations, parfois même conjurer les ruptures. Qu'ils aient un capital. Oui, que le travail puisse avoir un capital personnel, de façon à pouvoir décider de sa vie.

L'objectif, on l'a compris, c'est d'assurer plus de stabilité, de visibilité, dans un monde qui lui-même est incertain. Cette exigence de stabilité, de sécurité, de visibilité, elle est celle des entreprises – et je les comprends – qui veulent un cadre dans lequel elles peuvent investir, embaucher. C'est également une exigence du côté des salariés, partout dans le monde. Savoir ce que peut être la vie demain malgré tous les impondérables, toutes les incertitudes, les crises qui peuvent se produire. Savoir ce qui peut être sûr et ce qui peut éventuellement changer. C'est, je crois, un grand défi que nous devons nous lancer collectivement. Comment pouvons-nous, à l'échelle du monde, donner cette visibilité, cette prévisibilité?

Nous avons aussi voulu que le dialogue social qui fonde votre Organisation soit renforcé en France. Le dialogue social appartient d'abord aux partenaires sociaux. Ce sont eux qui doivent chercher les moyens de négocier et d'engager leur signature pour atteindre l'intérêt général. Le dialogue social, c'est ce qui permet d'avoir des accords collectifs, forcément à vocation majoritaire, pour que ce soit des organisations représentatives qui puissent engager la parole et l'avenir des salariés. Nous avons voulu traduire dans la loi – et c'est en ce moment débattu au Parlement français – les principes du dialogue social, de manière à ce qu'il soit simplifié, facilité, concentré sur l'essentiel et généralisé à toutes les entreprises.

Nous avons cette obligation de chercher toutes les conditions pour favoriser l'embauche, pour créer de l'emploi. La première condition, c'est la croissance. S'il n'y a pas de croissance, où que ce soit, il n'y a pas de création d'emplois. Chaque fois que nous le pouvons, nous facilitons l'embauche, les recrutements, notamment dans les PME – et je sais que c'est un thème que vous avez particulièrement à l'esprit. Nous avons voulu, là encore, créer des règles claires pour les partenaires sociaux et pour les entreprises. Ce qui est le cas notamment pour les procédures judiciaires, pour les contentieux, afin de faire en sorte que le salarié sache exactement dans quel délai il pourra avoir la compensation des droits qu'il a perdus ou des préjudices qu'il a subis. De la même manière, pour les entreprises, savoir dans quel délai et à quelle hauteur, s'il y a eu des abus, elles pourront être sanctionnées.

Nous avons voulu également donner plus de souplesse dans les contrats à durée déterminée tout en évitant qu'il puisse y avoir plus de précarité. Donc, rester dans des cadres déjà connus, mais faire en sorte qu'il puisse y avoir plus de facilité pour les renouvellements, pour aller vers le contrat à durée indéterminée.

Nous avons voulu développer l'apprentissage pour que davantage de jeunes puissent accéder à l'emploi, sans mettre en cause les principes de sécurité. Aussi, j'ai voulu qu'il n'y ait pas invention de nouveaux contrats de travail qui aurait ajouté de la complexité et, là encore, de l'incertitude. Plus de souplesse, plus de flexibilité, mais également plus de sécurité et plus de garanties, pour faire en sorte que les entreprises et les salariés puissent être finalement eux-mêmes les bénéficiaires de ces avancées.

Je veux terminer mon propos par l'enjeu environnemental au regard de la responsabilité qu'a la France mais surtout qu'a le monde, car ce n'est pas la France seule qui pourra régler la question du climat. Nous avons toujours beaucoup de prétentions

en France, mais nous n'avons pas celle-là. Il va donc falloir trouver un accord, et un accord avec tous les pays, parce que c'est le consensus qui doit l'emporter. Cet accord doit être universel. C'est ce que nous voulons aussi pour les normes du travail. C'est ce qui doit exister aussi pour les normes environnementales, pour lutter contre le réchauffement climatique. Un accord universel donc, cela veut dire que tous les pays doivent s'engager. Cet accord doit être différencié parce que des pays qui sont en développement ne doivent pas avoir les mêmes contraintes que les pays qui ont déjà beaucoup emprunté à la planète en termes de ressources naturelles. Nous voulons que cet accord soit contraignant, c'est-à-dire vérifier, évaluer régulièrement pour être sûr qu'on pourra éviter le réchauffement de la planète au-delà des 2 °C, qui sont l'objectif.

Nous voulons donc qu'il y ait des contributions qui soient d'ores et déjà déposées par les Etats. C'est la responsabilité des gouvernements. Au moment où je m'exprime devant vous, 40 pays seulement, 40, ont déposé leur contribution. Quand nous regardons précisément ces contributions – et cela vaut pour un certain nombre de pays riches –, il n'y a pas d'efforts encore suffisants pour atteindre l'objectif. Nous allons faire la pression nécessaire sur les gouvernements. C'est le rôle de la France et de tous ceux qui peuvent agir, et vous pouvez le faire à l'égard de vos gouvernements.

L'accord suppose que les gouvernements aient déposé ces contributions, que ces contributions aient pu être évaluées et qu'elles puissent s'inscrire par rapport à l'objectif. Il n'y aura pas d'accord s'il n'y a pas les financements qui sont attendus, notamment par les pays en développement, par les pays les plus fragiles, par les pays les plus vulnérables, c'est-à-dire une majorité de pays. Ces pays-là – et il y a ici des représentants de ces régions – veulent qu'il y ait un engagement financier précis. A partir de 2020, nous devons dégager 100 milliards de dollars pour assurer l'adaptation, la transition des pays qui ont besoin d'avoir accès à une technologie, de développer des énergies renouvelables, de multiplier les investissements d'efficacité énergétique. S'il n'y a pas ces 100 milliards, venant aussi bien du secteur public que du secteur privé, des grandes institutions de financement internationales comme d'entreprises privées et d'acteurs non gouvernementaux, s'il n'y a pas les financements, il n'y aura pas d'accord.

Enfin, si nous voulons réussir la Conférence de Paris, il faut qu'il puisse y avoir ce qu'on appelle un agenda des solutions. C'est là que je suis venu vous lancer un appel. L'agenda des solutions, c'est-à-dire que peuvent faire les collectivités locales, les grandes régions dans le monde entier? Que peuvent faire les grandes organisations non gouvernementales? Mais, surtout, que peuvent faire les entreprises et les acteurs sociaux pour réussir la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique? Donc, nous avons besoin de la pleine implication de ces partenaires, de vous, acteurs sociaux, représentants des entreprises. C'est l'intérêt de la planète. C'est l'intérêt des entreprises. C'est l'intérêt du développement économique. C'est l'intérêt du progrès social.

Lutter contre le changement climatique n'est en aucune façon menacer l'emploi. Je dis cela parce que, dans beaucoup de pays, je mesure l'inquiétude, et notamment dans les pays qui sont en développement, qui craignent d'avoir des contraintes supplé-

mentaires qui les empêchent d'accéder à la croissance. Cette interrogation, elle est également vraie dans les pays développés. Est-ce que, si l'on crée de nouvelles contraintes, de nouvelles règles, si l'on installe un prix du carbone à l'échelle d'un continent ou du monde, cela ne va pas décourager les investissements et pénaliser l'emploi? C'est tout le contraire. C'est parce que nous allons avoir de nouvelles règles – en matière de comportement, en matière de production, en matière de transport, en matière de consommation –, c'est parce que nous allons lutter contre le réchauffement climatique et assurer la transition énergétique que nous allons créer plus d'activité, investir davantage et avoir plus de croissance.

L'Organisation internationale du Travail – et je pense que son estimation doit être juste – évoque 60 millions d'emplois sur les vingt prochaines années. Le chiffre ne vaut que comme une référence. Il est clair que, si nous ne faisons rien, il y aura des destructions d'emplois, il y aura davantage de chômage, il y aura une dégradation du niveau de vie. Si, en revanche, nous nous engageons avec des règles précises, avec des prix des énergies fossiles et du carbone qui pourront être justement stabilisés, alors il pourra y avoir plus d'investissements et plus d'emplois.

Agir pour le climat, c'est agir pour la croissance. Agir pour le climat, c'est agir pour la justice; c'est agir aussi pour le droit du travail parce qu'il y a une coïncidence: chaque fois qu'il y a une exploitation irraisonnée des ressources naturelles, il y a aussi une exploitation inacceptable des travailleurs. Agir pour le climat, c'est aussi transformer les modes de production et le mode de développement. Cela ne pourra se faire qu'avec les partenaires sociaux.

La transition vers l'économie que l'on dit «bas carbone» ouvrira une perspective de développement et de croissance, contribuera à introduire des technologies là où elles ne sont pas aujourd'hui promues. Pour les pays en développement, ce sera un saut qui non seulement leur permettra de rattraper les pays les plus riches, mais même d'aller plus vite qu'eux sans prélever sur les ressources naturelles. Nous devons donc dégager des financements pour réussir cette transition. C'est cela le rôle des acteurs publics et des grandes institutions financières. Vous, votre rôle, c'est de prévoir ce que va engendrer cette transition, d'anticiper les emplois, les compétences, les formations, les qualifications dans tous les pays du monde qui seront forcément bouleversés par la nouvelle économie.

Vous avez lancé cette initiative sur l'avenir du travail pour le centenaire qui sera le vôtre en 2019. Votre ambition, c'est justement de bien mesurer l'ampleur des changements qui sont en cours, de voir ce que peuvent provoquer les nouvelles technologies, de ce que peuvent engendrer les décisions que nous allons prendre sur le climat. Votre volonté, c'est aussi de mieux décrire les nouvelles chaînes de valeur et de bien voir ce que peut devenir l'économie informelle dans les prochaines années. L'enjeu, c'est de savoir si la croissance nouvelle va creuser les inégalités ou si, au contraire, en luttant contre les inégalités, nous allons pouvoir engendrer une meilleure croissance.

A cet égard, les décisions et les choix des entreprises, en matière de sous-traitance, en matière d'achat dans le cadre des chaînes de valeur, sont déterminantes pour tous les pays, aussi bien les pays acheteurs que les pays producteurs. L'Organisation

internationale du Travail est donc dans son rôle lorsqu'elle évoque la question de la responsabilité sociale des entreprises, et notamment des firmes multinationales. La France lui apporte son plein soutien. Il est inadmissible que des multinationales fassent semblant d'ignorer l'impact de leurs décisions de production. C'est trop facile d'organiser une chaîne de valeur qui prétend donner aux consommateurs la garantie d'une marque sans indication des conditions réelles de fabrication des produits. La responsabilité doit donc être posée.

Les négociations qui ont été conduites à la suite du drame du Rana Plaza en 2013 sont, à mon sens, déjà une première étape. Plus de 150 entreprises de production et de distribution ont signé avec les organisations syndicales, sous l'égide de l'OIT, un accord sur la sécurité des usines textiles au Bangladesh. Il prévoit notamment un programme d'inspection des usines et un suivi transparent de ces vérifications. Ce qui a été possible pour le textile doit être également possible pour toutes les fabrications, afin de pouvoir mettre directement en cause la responsabilité des donneurs d'ordre et des grandes entreprises.

Je soutiens également, au nom de la France, le Fonds mondial pour la prévention des accidents du travail, qui accompagnera notamment les pays du Sud en leur apportant les financements indispensables.

Voilà, aujourd'hui, l'économie est monde et donc il doit y avoir une responsabilité à l'échelle du monde. Seule votre Organisation peut y contribuer.

Vous avez fondé votre institution sur les principes du dialogue social. Vous avez également voulu non seulement que des normes puissent être produites, mais qu'elles soient respectées. Vous avez voulu qu'il y ait un droit international du travail et c'est finalement l'intérêt des entreprises comme l'intérêt des salariés. J'insiste pour faire aussi le lien entre le droit international du travail et les principes de liberté et de pluralisme. Il n'y a de droit du travail que lorsqu'il y a de la liberté. Le droit international du travail, c'est la liberté syndicale, c'est le droit de grève et c'est aussi la promotion de la dignité du travail!

Votre Organisation n'a pas simplement vocation à préserver, à garder, à conserver. Votre Organisation a comme responsabilité d'innover, d'inventer, d'imaginer. Vous devez le faire avec les mêmes principes que ceux qui ont présidé à votre création: le dialogue social, le respect des normes et aussi la dignité de la personne humaine. C'est avec ces valeurs que nous pourrions faire face à la démographie, à ce qu'elle provoque aujourd'hui, notamment des migrations très importantes qui parfois sont dues à des crises et à des guerres, parfois aussi au dérèglement climatique mais qui, pour l'essentiel, sont dues à la pauvreté et au manque de travail.

S'il n'est donc pas permis à des pays de se développer, de produire et d'atteindre un niveau de développement, nous aurons à faire face à des migrations avec toutes les conséquences – nous les voyons – pour les familles concernées, pour l'accueil qui ne peut être offert dans n'importe quelles conditions et pour n'importe quelle situation. C'est un défi auquel vous devez aussi répondre. Il y a aussi le défi de l'ouverture et la généralisation des marchés. Qu'est-ce que nous mettons en face du commerce libre comme conditions? Enfin, je l'ai évoqué, le défi du changement climatique qui va nous poursuivre pendant les prochaines dé-

cennies. La France sera toujours à vos côtés, partie prenante comme elle l'est depuis la création de l'Organisation internationale du Travail et du Bureau international du Travail.

Je veux à cette tribune, une fois encore, dire que vos valeurs sont les nôtres. L'OIT doit avoir toute sa place dans le système de régulation mondial et il n'y aura aucune réussite économique, aucun progrès réel de nos sociétés, aucun changement ni aucune amélioration du bien-être pour les individus s'il n'y a pas des droits, s'ils ne sont pas respectés et s'il n'y a pas un dialogue social qui permette d'éviter les conflits car, je ne l'oublie pas, votre Organisation est née au lendemain d'une guerre. Nous sommes ici dans un lieu symbolique. Ce qu'il faut éviter,

c'est toujours le conflit, c'est toujours l'affrontement. Le rôle de l'Organisation internationale du Travail, ce n'est pas de confondre les intérêts, ce n'est pas de dissimuler les différends, c'est de faire en sorte que nous puissions parler, négocier, décider et faire avancer le monde ensemble.

---

*Original anglais:* La PRÉSIDENTE

---

Je vous remercie. La France fut plus que l'un des membres fondateurs de cette Organisation, elle en fut l'un des principaux artisans. Je pense qu'il est rassurant de voir qu'il existe un lien très étroit et plus fort que jamais entre la France et l'Organisation internationale du Travail.

*(La séance est levée à 16 h 50.)*

## Séance spéciale

Jeudi 11 juin 2015, 17 h 45

Présidence de M<sup>me</sup> Jaunzeme

### ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR JUAN CARLOS VARELA RODRÍGUEZ, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU PANAMA

---

*Original anglais:* La PRÉSIDENTE

---

J'ai l'honneur de déclarer ouverte cette séance spéciale à laquelle va participer Son Excellence Monsieur Juan Carlos Varela Rodríguez, Président de la République du Panama. Bienvenue Excellence à ce parlement du travail.

J'invite le Secrétaire général de la Conférence à prendre la parole pour présenter notre invité d'honneur.

---

*Original espagnol:* Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
de la CONFÉRENCE

---

Cher Président Juan Carlos Varela, c'est un honneur que de vous avoir ici dans cette maison du tripartisme international, au lendemain du Sommet des Amériques qui s'est tenu en avril dernier et dont vous fûtes l'hôte.

Votre présence ici, à cette Conférence, est une nouvelle illustration de l'engagement que vous avez pris de créer des emplois de qualité dans le souci de contribuer à la durabilité de notre planète.

Cette OIT, à laquelle vous rendez visite aujourd'hui, Monsieur le Président, est une institution fondée sur les plus hautes valeurs humaines et qui a vocation à mettre en pratique ces valeurs, en particulier la justice sociale, dans la vie au travail. Je suis certain que vous souscrivez pleinement à ces grands principes.

Comme je l'ai dit, je me suis rendu dans votre pays il y a peu de temps et j'ai été particulièrement impressionné par son dynamisme économique, mais également par la force de votre attachement au dialogue social allant de pair avec une politique qui donne la prépondérance au respect des normes internationales du travail et qui se traduit par des initiatives concrètes destinées à construire une société plus équitable, plus inclusive et plus juste, et ce à partir du dialogue social.

Nous sommes tout à fait conscients que l'objectif de votre gouvernement est d'éliminer le travail des enfants d'ici à 2020. Nous savons également que vous avez donné la priorité à la création d'emplois pour les jeunes et que vous vous êtes engagés à améliorer l'éducation afin qu'elle réponde aux besoins du secteur productif, ce qui permettra de réduire la part de l'économie informelle.

Nous avons pris note avec beaucoup d'intérêt de l'engagement de votre gouvernement à apporter des

idées sur la base du rapport que j'ai présenté à cette Conférence, idées qui devraient aboutir à des actions concrètes lors du centenaire de l'OIT en 2019.

En ces temps d'incertitude économique, le dialogue entre le monde politique, le monde de l'entreprise et le monde du travail est toujours plus important. Nous nous félicitons donc de l'initiative dont témoigne la décision prise par votre gouvernement de bâtir un véritable modèle de croissance fondé sur la justice sociale en ratifiant une convention de gouvernance, la convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976, outre la convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011. Les instruments de ratification seront déposés officiellement à la fin de ce sommet.

Nous avons également appris avec joie que le Panama avait entamé le processus de ratification du protocole relatif à la convention sur le travail forcé adopté l'an dernier, en organisant une campagne de sensibilisation qui sera lancée ce vendredi 12 juin, immédiatement après la tenue de la table ronde de haut niveau consacrée à la Journée mondiale contre le travail des enfants. L'un des membres de cette table ronde ne sera autre que la Première dame, Son Excellence Madame Lorena Castillo de Varela.

Il ne me reste plus, Monsieur le Président, qu'à vous souhaiter à nouveau la bienvenue à ce Sommet sur le monde du travail, avec la même chaleur et la même hospitalité que celles dont vous avez fait montre à mon égard lorsque vous m'avez accueilli dans votre beau pays.

---

*Original espagnol:* M. VARELA RODRÍGUEZ (Président  
de la République du Panama)

---

Au nom du peuple et du gouvernement de la République du Panama, je remercie l'Organisation internationale du Travail de l'occasion qui m'est donnée de prendre la parole à la 104<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail. C'est pour moi un immense honneur que d'avoir été invité à représenter les Amériques à cette Conférence, aux côtés de dirigeants venus d'autres régions du monde. Depuis qu'elle a été créée au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'Organisation internationale du Travail, qui établit les normes et oriente les politiques publiques dans le domaine du travail, a été le principal moteur de consensus entre les gouvernements, les travailleurs et les employeurs, contribuant ainsi non seulement au développement, mais aussi à la bonne gouvernance, grâce aux normes et aux droits qu'elle a fixés en matière de travail.

J'adhère pleinement aux principes qui régissent l'OIT, car je suis convaincu que le dialogue et le consensus sont des instruments essentiels pour préserver la paix sociale dans tous les pays. Aujourd'hui, je ne m'adresse pas à vous simplement en ma qualité de chef d'Etat; je vous parle en tant qu'être humain qui souffre face aux inégalités, qui se bat au quotidien pour la justice sociale. J'ai été formé par les jésuites, qui m'ont inculqué l'amour et le respect du prochain, et m'ont appris qu'il fallait rechercher le bien de tous.

Pendant mes vingt-deux années de vie privée, j'ai dû travailler pour vivre. Pendant mes sept années de vie publique, et aussi longtemps que Dieu me prêtera vie, je vivrai pour servir.

En 1968, au Panama, il y a eu rupture de l'ordre constitutionnel. Comme dans beaucoup de pays d'Amérique latine, nous avons subi une dictature qui s'est terminée par l'intervention d'une puissance étrangère en décembre 1989.

Depuis, nous vivons une période de redémocratisation, de reconstruction et de réconciliation nationale, grâce à laquelle nous sommes parvenus à relancer notre économie et à jeter les bases de la prospérité.

Malgré les hauts et les bas qu'il a connus pendant les vingt-cinq années qui se sont écoulées depuis que nous avons repris le contrôle de notre économie, de notre démocratie, notre pays reste épris de paix et de démocratie. Au Panama, nous respectons le droit du secteur privé de faire des affaires, nous respectons les droits au travail des travailleurs, de même que la liberté syndicale des syndicats et la liberté d'expression et d'information des médias.

Dans notre pays, faire de la politique, c'est servir, et la vie publique ne saurait être considérée comme un business. Les droits fondamentaux de chacun sont respectés, sans distinction aucune.

Les Panaméens et les Panaméennes se préparent à devenir des citoyens du monde, prêts à assumer leurs responsabilités et à relever les défis qui se présentent dans le monde d'aujourd'hui. Nous sommes un peuple noble et travailleur, qui ne ménage pas ses efforts pour aller de l'avant. Notre histoire témoigne de ce que le gouvernement, les travailleurs et les employeurs peuvent accomplir quand ils unissent leurs efforts.

Cependant, même si, depuis dix ans, notre économie enregistre un des taux de croissance les plus soutenus d'Amérique latine et que les projections indiquent une croissance annuelle de 6 pour cent au cours des cinq prochaines années, beaucoup reste à faire pour que l'essor économique que connaît le Panama se traduise par un développement humain équitable pour toute la population.

Nous aspirons, en toute humilité, à ce que notre pays devienne un modèle de développement durable pour les Amériques, dans lequel l'essor économique aille de pair avec le bien-être social de façon que la croissance du Panama soit aussi celle de tous ses citoyens.

Cela signifie que les ressources de l'Etat doivent être mises au service de tous les citoyens et investies pour garantir à toute la population l'accès à l'eau potable, aux soins de santé et à des services publics de qualité en matière d'éducation, de santé et de transports.

On ne saurait parler de développement si l'on ne commence pas par garantir l'accès de nos citoyens à l'eau potable et aux services d'assainissement pour

que tous puissent avoir une vie meilleure, en bonne santé et dans la dignité.

Tous les Etats ont l'obligation de garantir l'accès égal de tous les jeunes à l'éducation, sans distinction de classe, afin que tous acquièrent les outils dont ils ont besoin pour s'insérer avec succès sur le marché du travail et exploiter tout leur potentiel. La même règle s'applique du reste à tous les services publics essentiels que l'Etat a pour mission d'offrir à la population de façon efficace, sûre et fiable.

Avant de devenir Président de la République, j'ai parcouru tout le pays pendant plus de vingt ans. Au gré de ces déplacements, j'ai pu me rendre compte que la grande majorité des travailleurs, ceux qui jour après jour allument et éteignent les lumières de notre moderne capitale, rentrent le soir dans leurs quartiers oubliés, où les services publics essentiels font défaut, où règne l'insécurité et où des milliers de jeunes en situation de risque social se demandent si leur loyauté doit aller à l'Etat que nous sommes tous (gouvernement, secteur privé, société civile) ou aux bandes criminelles et au crime organisé.

L'insécurité est source d'inégalités. C'est donc sur les jeunes en situation de risque social, qui vivent dans les quartiers pauvres, chez nous et ailleurs dans le monde, que nous devons faire porter nos efforts afin de leur donner la possibilité de mener une vie digne, synonyme de formation, d'accès à l'éducation et d'emploi décent. C'est la meilleure façon de promouvoir la mobilité sociale et de faire en sorte que tous tirent avantage de la croissance économique et du développement de notre pays.

Cette réalité est aussi celle des quartiers pauvres de la plupart des pays d'Amérique latine, région de contrastes marqués. En effet, bien que le continent connaisse la paix et la croissance économique, les inégalités et le manque de perspectives sont à l'origine des principales difficultés que nous devons surmonter: la pauvreté et l'insécurité.

C'est pourquoi nous devons continuer à combattre les inégalités, à créer de l'emploi et à garantir à tous, y compris aux plus vulnérables, l'accès aux services publics essentiels, à des logements décents, à des prestations de santé, à une bonne éducation qui permette aux jeunes d'entrer sur le marché du travail en tant que techniciens ou cadres. C'est en investissant massivement dans les infrastructures publiques en faveur de ces quartiers pauvres que nous nous acquitterons de la dette sociale qui est la nôtre vis-à-vis de nos peuples, et que nous donnerons aussi à beaucoup de jeunes la possibilité de trouver du travail et de choisir ainsi la bonne voie, celle du travail décent, de l'économie formelle.

Outre ce qui précède, si nous voulons venir à bout de l'insécurité, nous devons nous attaquer à la base de la pyramide, à la délinquance de tous ces jeunes à risque qui, faute d'alternative, iront grossir les rangs des bandes criminelles, qui indubitablement attentent à la paix sociale dans nos pays. Je suis convaincu qu'il nous faut renforcer la présence de l'Etat sur l'ensemble de nos territoires nationaux, en veillant à ce que toutes les communautés vulnérables des zones urbaines et rurales, côtières et insulaires aient accès à l'eau potable, aux services d'assainissement de base, aux soins de santé et à une éducation de qualité. Nous parviendrons ainsi à renforcer la paix sociale et à réduire la pauvreté et l'insécurité en Amérique latine, en évitant que la délinquance locale associée à des réseaux internationaux d'organisations criminelles continuent de gagner du terrain dans ces quartiers et communautés

marginalisés où la présence de l'Etat est très insuffisante, voire parfois inexistante.

Dans cette optique, conformément aux propositions figurant dans notre plan gouvernemental, nous avons pris des mesures vigoureuses pour freiner la spéculation sur les produits alimentaires.

Nous travaillons pour faire en sorte que 100 pour cent de la population aient accès à l'eau potable et aux services d'assainissement de base, en construisant des aqueducs et des égouts dans tout le pays.

Nous avons lancé de grands projets sociaux afin que nos jeunes grandissent dans des quartiers sûrs offrant des possibilités, des emplois de meilleure qualité, des infrastructures sportives et des centres culturels qui les tiendront éloignés de la délinquance. Grâce au plan global de sécurité, qui agit sur deux volets – la prévention des délits et le respect de la loi –, nous avons réussi à réduire sensiblement la délinquance.

Nous avons mis en œuvre, avec l'appui du secteur privé, un vaste plan de rénovation et de maintenance des plus de 3 000 écoles publiques que compte notre pays, et nous construirons ensemble plus de 10 000 salles de classe pour que tous les élèves puissent suivre une scolarité unique et accéder à l'enseignement secondaire.

Nous avons adopté des lois pour améliorer notre système de protection sociale afin que tous les étudiants disposent de ressources suffisantes pour terminer le cycle d'enseignement secondaire et que les personnes âgées puissent vivre dignement. Nous avons lancé un recensement national de santé préventive et ouvert un dialogue national sur l'unification de notre système de santé publique, en vue d'accroître l'efficacité des prestations et de réaliser des économies qui permettront d'améliorer les soins médicaux, ainsi que la qualité des traitements et des médicaments.

Outre l'insécurité et le crime organisé, la population mondiale est victime d'une autre épidémie, celle des maladies cardiovasculaires. Dans ce domaine, la prévention a indubitablement un rôle prépondérant à jouer.

Nous construisons un système de transports publics moderne et efficace et menons à bien de nouveaux projets, dont la construction de deux nouvelles lignes de métro afin d'améliorer la qualité de vie de la population.

En matière de développement des compétences pour l'emploi, nous élaborons un plan qui vise plus de 10 000 enseignants lesquels, dans les années à venir, seront formés en anglais, de façon à pouvoir dispenser des cours totalement bilingues.

Nos étudiants auront la possibilité d'aller à l'université ou d'étudier dans de nouveaux instituts techniques supérieurs qui les prépareront à occuper les nouveaux emplois que crée notre économie de services, notamment dans les secteurs de la logistique et du tourisme.

Il convient de souligner que le programme académique de ces instituts techniques est fondé sur les résultats de l'étude réalisée par la Haute-Commission de la politique nationale de l'emploi avec l'appui du BIT et la participation de représentants du secteur privé, d'associations, d'universitaires et de dirigeants syndicaux de notre pays.

Outre tout ce que je viens de mentionner, notre pays s'est donné pour objectif d'être le premier pays d'Amérique latine à éradiquer le travail des enfants

– un objectif que nous espérons atteindre sous le gouvernement actuel.

Le défi majeur auquel sont confrontés les secteurs public et privé est de faire en sorte que les richesses nationales, créées avec le concours du secteur privé, se traduisent par une amélioration de la qualité de vie des citoyens. Les partenariats public-privé et les programmes de responsabilité sociale des entreprises sont donc essentiels pour aider le gouvernement à traiter les problèmes sociaux et à établir l'équité, un impératif.

Je voudrais saisir cette occasion pour vous dire que, de même qu'il existe la séparation des pouvoirs dans toute société démocratique, nous pensons qu'il doit exister une distinction claire entre les acteurs de la vie publique et ceux qui évoluent dans le secteur privé.

La gestion des ressources de l'Etat et des fonds publics doit être transparente pour le bénéfice de tous les citoyens, dans le respect de l'équité, et ne viser que la réalisation du programme de l'Etat; les personnes physiques et morales doivent pouvoir participer aux appels d'offres dans des conditions d'égalité.

Mais, par-dessus tout, en ce qui concerne les relations entre l'Etat et le secteur privé, le gouvernement se doit d'être un juge impartial dans les différends survenant entre les travailleurs et les employeurs.

2015 sera une année symbolique pour l'humanité. Deux faits historiques sont sur le point de se réaliser: l'Accord de Paris sur les changements climatiques et l'adoption des objectifs de développement durable. L'aboutissement de ces deux processus relève de la responsabilité commune de nos nations et d'un engagement éthique vis-à-vis des générations futures.

Nous sommes sans aucun doute à l'aube d'une ère nouvelle, dans laquelle il faudra repenser et réorganiser le mode de production des marchandises et la façon d'accéder aux possibilités de progrès. Le changement climatique nous pousse à nous tourner vers des modes de production plus durables.

Enfin, si vous le permettez, je voudrais prendre un instant pour vous faire part d'une anecdote personnelle qui date d'il y a vingt ans. Alors que je me promenais dans une plantation de canne à sucre dans ma province d'origine, j'ai vu des champs de canne brûlés, des travailleurs couper la canne dans des conditions inhumaines, sous le soleil de midi, et je me suis dit: «Il ne peut en être ainsi; je ne crois pas que ce soit ce que Dieu veut, pour ses fils ou pour cette belle planète.» J'ai alors discuté avec les propriétaires des champs de canne à sucre et je leur ai dit que nous devions mettre un terme au système de brûlis des plantations de canne. Beaucoup m'ont répondu que cela ne serait pas faisable sur le plan économique, que la productivité ne serait pas au rendez-vous, que les objectifs ne seraient pas atteints. Ô combien ils avaient tort! Le brûlis des champs de canne à sucre a cessé il y a vingt ans dans cette entreprise pour laquelle je travaillais, et cela a permis de réaliser d'importantes économies. Des économies de combustibles, la plante verte – la canne – ayant ensuite été utilisée dans des chaudières à combustibles solides pour produire de l'énergie. Mais, surtout, des progrès en matière de dignité au travail et de qualité de vie des travailleurs qui cultivaient ces champs. Les ressources économisées ont été investies pour respecter les engagements de sécurité sociale, améliorer nos salaires,

mettre en place des transports et, surtout, améliorer la situation des travailleurs.

Comme je l'ai indiqué, c'est un autre dessein que Dieu avait pour nous qui partageons cette belle planète, un dessein qui n'a rien à voir avec ce que nous sommes malheureusement en train de faire. Pour protéger l'environnement, il faut absolument trouver la manière de bien faire les choses. Nous ne pouvons progresser sur le plan du développement économique si nous ne protégeons pas l'environnement. D'ailleurs, à quoi servirait la croissance si nous finissons par détruire notre belle planète?

La voie à suivre est claire. Il faut viser sans plus tarder une économie sobre en carbone, une économie plus verte. A cette fin, il importe d'encourager l'innovation et de repenser complètement les modes traditionnels de production et de consommation. Mais l'économie de l'avenir ne doit pas seulement être plus verte, elle doit aussi être plus inclusive.

Le développement va plus loin que la simple accumulation de richesses. Il suppose en premier lieu l'ouverture de nouvelles perspectives, grâce auxquelles les gens auront des vies plus dignes, plus pleines et épanouissantes, en harmonie avec l'environnement.

Dans sa forme la plus élémentaire, l'économie verte est une économie à faible émission de carbone, qui utilise les ressources de manière efficace et n'exclut personne sur le plan social. La transition vers cette économie verte d'un type nouveau doit être une transition équitable.

Naturellement, les changements structurels auront des incidences importantes sur les entreprises, les travailleurs et les communautés. Beaucoup tireront leur épingle du jeu mais, pour d'autres, ce sera plus difficile. C'est pourquoi la transition exige une bonne planification et une analyse minutieuse des impacts à attendre sur les différents secteurs productifs et les différents groupes sociaux. On pourra ainsi élaborer des politiques publiques en meilleure connaissance de cause afin de relever efficacement les nouveaux défis et de garantir une distribution équitable des coûts et des bénéfices.

Le dialogue social est sans aucun doute un instrument indispensable pour parvenir à cet objectif.

Ainsi, en son temps, la révolution industrielle a transformé de fond en comble l'organisation de la production et, partant, les relations de travail.

Il fallut repenser les règles du jeu au niveau mondial pour éviter des situations inacceptables dans le monde du travail. C'est précisément de cette revendication de justice sociale qu'est née l'Organisation internationale du Travail.

La révolution technologique à laquelle nous assistons et les nouvelles technologies de l'information et de la communication transforment les chaînes de valeur mondiales tout comme les modèles de production traditionnels. Leur impact sur le monde du travail est tout aussi spectaculaire.

Beaucoup parmi les nouvelles formes de relations de travail sont totalement absentes de notre législation. La transition vers l'économie verte engendre aussi des bouleversements sur le plan de l'emploi. De nouveaux métiers font leur apparition, d'autres disparaissent. La somme de savoirs et de compétences dont nos sociétés ont besoin pour évoluer vers la nouvelle économie a changé et continuera de changer à un rythme vertigineux.

C'est dans ce contexte que le travail réalisé par l'OIT pour intégrer la dimension du travail dans la

perennité environnementale acquiert toute sa pertinence.

Les emplois verts sont des postes de travail qui contribuent à la conservation, à la restauration et à l'amélioration de la qualité de l'environnement, dans quelque secteur économique que ce soit. Pour parvenir à créer de manière soutenue ce type d'emploi, beaucoup de conditions doivent être réunies, mais je me bornerai à en aborder une seule, qui me paraît essentielle: la nécessité de développer le capital humain dont une économie sobre en carbone a besoin.

La transition vers une économie plus verte requiert de nouvelles compétences, tant pour les nouveaux emplois qui seront créés que pour adapter ceux qui existent déjà; sans les compétences nécessaires, la transition sera impossible.

La pénurie de travailleurs qualifiés et les lacunes dans leurs qualifications sont déjà à l'origine un goulot d'étranglement dans une série de secteurs, comme ceux de l'énergie renouvelable, de l'efficacité énergétique et des ressources, de la rénovation, du bâtiment, des services environnementaux, etc.

Cultiver les talents, assurer l'égalité d'accès à l'éducation et à la formation, c'est non seulement favoriser l'adoption et la diffusion de technologies écoefficientes mais aussi assurer une distribution plus équitable des gains de productivité dérivés du changement. C'est là que réside la voie la plus sûre vers une croissance économique inclusive et durable, où le travail décent cesse d'être le privilège de quelques-uns pour devenir le droit de la majorité.

Le peuple et le gouvernement panaméens aspirent à jouer un rôle de premier plan dans l'économie de demain, dans l'économie sobre en carbone, et c'est pourquoi nous avons mis l'accent sur la création de nouvelles capacités institutionnelles en vue d'élaborer et d'appliquer des politiques permettant une transition rapide et équitable. C'est ainsi qu'a été créé cette année le ministère de l'Environnement, qui est l'une des priorités de l'action gouvernementale. Chargé de tout ce qui concerne la protection, la conservation et la réhabilitation environnementales, ce ministère devra assurer le suivi et la collecte des informations requises pour élaborer des politiques publiques adaptées et mieux répartir les ressources. Notre rêve est que le Panama devienne un modèle de développement humain et social durable, en harmonie avec la nature.

Le ministère de l'Environnement est le résultat des efforts conjugués du gouvernement, de la société civile et des organisations de défense de l'environnement, qui ont cru au projet. Sa création est donc le fruit d'un travail de collaboration dans le cadre de la démocratie plus participative qui prend racine au Panama.

Parallèlement, et comme je l'ai déjà indiqué, nous mettons en œuvre une stratégie ambitieuse destinée à revitaliser le système national de formation à l'emploi.

Nous avons à cœur de valoriser le capital humain et de démocratiser l'accès à une éducation et à une formation de qualité, de manière à assurer la croissance durable et inclusive, objectif qui guide notre action.

Avec l'appui de l'OIT, nous mettons en place une stratégie forte de promotion de l'emploi, de la productivité et de l'inclusion sociale, en offrant une formation technique et professionnelle plus fournie

et de meilleure qualité. Les représentants des employeurs, des travailleurs, des universités et de diverses institutions de l'Etat ont participé au processus, qui est piloté par le ministère du Travail.

Dans le cadre de ce dialogue social, des projections de l'emploi ont été réalisées, selon lesquelles le Panama devra créer au moins 230 000 emplois entre 2015 et 2020. Le secteur le plus dynamique sera celui du bâtiment, avec plus de 60 000 postes de travail à créer pendant cette période, dont beaucoup pourraient être plus verts. La réussite ne dépend que de nous.

En Amérique centrale, toujours avec l'appui de l'OIT, nous avons lancé un exercice novateur en collaboration avec les institutions de formation professionnelles qui vise à «verdir» certains emplois.

De nouveaux contenus pédagogiques ont été mis au point pour créer de nouvelles compétences liées aux aspects environnementaux des processus de production. Nous avons adopté une méthode de prospection technologique, qui est utilisée par le SENAI au Brésil, pour anticiper les besoins de formation professionnelle et combler ainsi le fossé entre l'offre et la demande de qualifications professionnelles. Les premières études prospectives ont été réalisées dans les secteurs ayant un potentiel élevé de création d'emplois verts. L'INADEH, qui est l'organisme de formation professionnelle au Panama, participe activement à ce processus.

L'humanité a besoin de solutions novatrices pour relever les défis fondamentaux que sont le changement climatique et la pauvreté.

Le travail décent, la formation et l'éducation sont les instruments les plus puissants pour progresser

sur les deux fronts. C'est pourquoi il est capital de tenir compte de la dimension du travail dans le débat international consacré à l'environnement, aux changements climatiques et au développement humain durable.

Je vous remercie de m'avoir permis de partager avec vous la vision de mon pays, l'engagement que nous avons pris en faveur de la justice sociale, d'une démocratie durable, d'une démocratie renforcée qui vise toujours le bien-être du peuple. De nombreux présidents laissent après leur mandat de grands ouvrages d'infrastructure. Tous poursuivent cet objectif. Pour moi, il existe deux objectifs plus importants que celui-là: laisser à mon pays une démocratie fonctionnelle, où l'unique motivation des hommes et des femmes qui participent à la vie publique est l'intérêt général et le bien-être des citoyens, conformément à une conception de la politique, au Panama et ailleurs, définie comme volonté de servir les autres. Monsieur le Directeur général, vous pouvez compter sur l'appui enthousiaste du gouvernement et du peuple panaméens.

---

*Original anglais:* La PRÉSIDENTE

Je vous remercie Excellence d'avoir trouvé le temps, dans votre emploi du temps chargé, de venir à cette tribune et de transmettre un message clair et constructif à la Conférence. Au nom du bureau de la Conférence et de tous les participants, j'aimerais vous faire part de notre profonde gratitude.

*(Le Sommet sur le monde du travail  
est clos à 18 h 20.)*



## TABLE DES MATIÈRES

Page

### Sommet sur le monde du travail

#### Table ronde

|                                                       |   |
|-------------------------------------------------------|---|
| Le changement climatique et le monde du travail ..... | 1 |
|-------------------------------------------------------|---|

#### Séances spéciales

|                                                                                                                   |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Allocution de Monsieur Kailash Satyarthi,<br>lauréat 2014 du prix Nobel de la paix .....                          | 6  |
| Allocution de Son Excellence Monsieur François Hollande,<br>Président de la République française .....            | 10 |
| Allocution de Son Excellence Monsieur Juan Carlos Varela Rodríguez,<br>Président de la République du Panama ..... | 16 |

.....  
Le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires afin de réduire autant que possible l'impact sur l'environnement des activités de l'OIT et de contribuer à la neutralité climatique. Nous serions reconnaissants aux délégués et aux observateurs de bien vouloir se rendre aux réunions munis de leurs propres exemplaires afin de ne pas avoir à en demander d'autres. Nous rappelons que tous les documents de la Conférence sont accessibles sur Internet à l'adresse <http://www.ilo.org>.  
.....